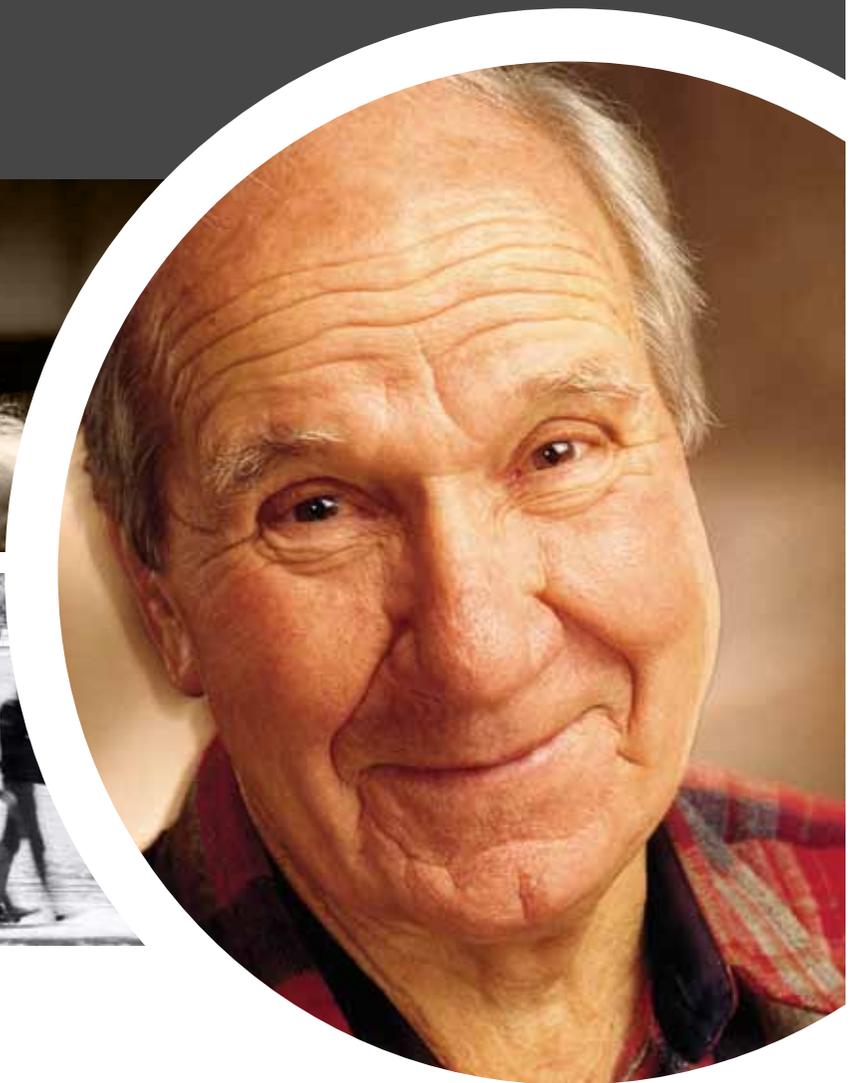


LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION CANADIENNE

Le rôle des municipalités
dans l'évolution
démographique
du Canada



Renseignements

Communiquez avec Leanne Holt, conseillère principale en politiques,
lholt@fcm.ca, 613-907-6234.

Remerciements

La FCM remercie Acacia Consulting and Research et le Conseil canadien
de développement social (CCDS) pour leur apport.



Le vieillissement de la population canadienne—Le rôle des
municipalités dans l'évolution démographique du Canada

©2013, Fédération canadienne des municipalités

Tous droits réservés.

Fédération canadienne des municipalités

24, rue Clarence

Ottawa (Ontario) K1N 5P3

www.fcm.ca



TABLE DES MATIÈRES

Message de la Présidente	2
Introduction	3
Le vieillissement de la population canadienne	5
1. Notre population vieillissante : l'évolution démographique du Canada.....	7
1.1 Croissance démographique des aînés et des aînés plus âgés	8
1.2 Évolution de la main-d'œuvre.....	10
1.3 Immigration.....	11
2. Vieillesse active dans les collectivités participant au SRQDV.....	13
2.1 Soutien aux aînés dans la collectivité : logement et participation citoyenne.....	13
2.2 Soutien à la mobilité des aînés : transport actif et loisirs actifs.....	17
3. Conclusion	20
4. Portraits de collectivités : projets municipaux à l'appui d'une population vieillissante.....	21
Portrait de collectivité 1 : Vancouver, Colombie-Britannique.....	22
Portrait de collectivité 2 : Richmond, Colombie-Britannique.....	23
Portrait de collectivité 3 : North Vancouver, Colombie-Britannique.....	24
Portrait de collectivité 4 : Surrey, Colombie-Britannique.....	25
Portrait de collectivité 5 : Calgary, Alberta.....	26
Portrait de collectivité 6 : Edmonton, Alberta.....	27
Portrait de collectivité 7 : Regina, Saskatchewan.....	28
Portrait de collectivité 8 : London, Ontario.....	29
Portrait de collectivité 9 : Région de Waterloo, Ontario.....	30
Portrait de collectivité 10 : Région de Halton, Ontario.....	31
Portrait de collectivité 11 : Région de Peel, Ontario.....	32
Portrait de collectivité 12 : Toronto, Ontario.....	34
Portrait de collectivité 13 : Région de York, Ontario.....	36
Portrait de collectivité 14 : Région de Durham, Ontario.....	37
Portrait de collectivité 15 : Kingston, Ontario.....	38
Portrait de collectivité 16 : Ottawa, Ontario.....	39
Portrait de collectivité 17 : Gatineau, Québec.....	40
Résumé	42

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE



La plus grande vague démographique après le baby-boom de l'après-guerre va bientôt déferler sur le Canada, et les gouvernements municipaux seront les premiers à en sentir les effets. Déjà, le groupe des aînés est celui qui augmente le plus rapidement au Canada. Le Recensement de 2011 a dénombré près de cinq millions de Canadiens âgés de 65 ans et plus—une augmentation de 27 % par rapport à 2001.

Et ce n'est qu'un début. Durant les 25 prochaines années, le nombre de Canadiens âgés de 65 ans et plus va doubler pour atteindre 10,4 millions, de sorte que les aînés représenteront environ un quart de la population en 2036.

La croissance démographique des aînés a commencé à transformer nos collectivités, et ces transformations ont des incidences sur les citoyens de tous âges.

Des services comme des autobus à plancher surbaissé ou un déglacage soigneux des trottoirs en hiver sont importants pour nombre d'aînés. D'autres recherchent un logement en copropriété au centre-ville pour pouvoir se rendre à pied au concert ou au restaurant. Des aînés des municipalités rurales sont en quête d'un plus grand nombre d'activités sociales ou d'un mode de transport autre que l'automobile.

En adaptant nos logements, nos transports collectifs, nos loisirs, nos bâtiments et nos espaces publics, nous permettrons à une population d'aînés dynamiques et engagés de vieillir à domicile et de faire un apport utile à la société. Parallèlement, les villes et les collectivités doivent assurer les services et la qualité de vie nécessaires pour attirer et conserver les nouveaux arrivants et les jeunes travailleurs requis pour renflouer la population active qui rétrécit à mesure du vieillissement de la population.

Le vieillissement de la population canadienne soulève de nouvelles questions politiques pressantes auxquelles il faut trouver des réponses. Cette évolution démographique pousse-t-elle les décideurs canadiens dans deux directions différentes? Comment les gouvernements peuvent-ils collaborer pour combler des besoins en apparence concurrents?

Le rapport de la FCM intitulé *Le vieillissement de la population canadienne – Le rôle des municipalités dans l'évolution démographique du Canada* montre que les municipalités ont commencé à se préparer à cette prochaine vague. Il met en relief les plans, stratégies, programmes et services élaborés par des gouvernements municipaux pour répondre au vœu des aînés d'avoir une vie active, engagée et en santé, et contrer en même temps les pénuries de main-d'œuvre qui pointent à l'horizon.

Les municipalités sont les premiers fournisseurs de nombreux services offerts aux aînés canadiens : logement abordable, transports, loisirs, infrastructures physiques, santé publique, et ainsi de suite.

Les gouvernements municipaux ne peuvent cependant pas tout faire seuls. S'adapter à une population vieillissante tout en assurant la croissance économique future représente un défi tant pour les gouvernements locaux que le gouvernement fédéral. Le temps est venu pour tous les ordres de gouvernement – municipal, fédéral, provincial et territorial – de mettre en commun leur expertise et de coordonner leurs ressources pour faire face aux nombreuses incidences de l'imminente vague démographique.

A handwritten signature in black ink that reads "Karen Leibovici".

Karen Leibovici
Présidente, Fédération canadienne des municipalités

INTRODUCTION



LE DÉVELOPPEMENT DE COLLECTIVITÉS FAVORISANT L'ÉPANOUISSEMENT DES ASPIRATIONS SOCIALES, ÉCONOMIQUES ET CULTURELLES DES CITOYENS EST AU CŒUR DU RÔLE DES GOUVERNEMENTS LOCAUX. LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS SOUTIENT SES MEMBRES À CET ÉGARD AU MOYEN DE SON SYSTÈME DE RAPPORTS SUR LA QUALITÉ DE VIE (SRQDV).

*Le SRQDV définit comme **aîné** toute personne âgée de 65 ans et plus. Cela correspond à l'âge établi par le gouvernement du Canada pour avoir droit à la pension de la Sécurité de la vieillesse en 2012ⁱ, de même qu'aux catégories d'âge utilisées par Statistique Canada dans le Recensement de la population et l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes. Le SRQDV définit comme **aîné plus âgé** toute personne âgée de 85 ans et plus. Il s'agit de la catégorie d'âge la plus élevée utilisée dans les enquêtes précédemment mentionnées et la seule qui dépasse l'espérance de vie des hommes et des femmes de toutes les provinces et tous les territoiresⁱⁱ selon les données de 2002.*

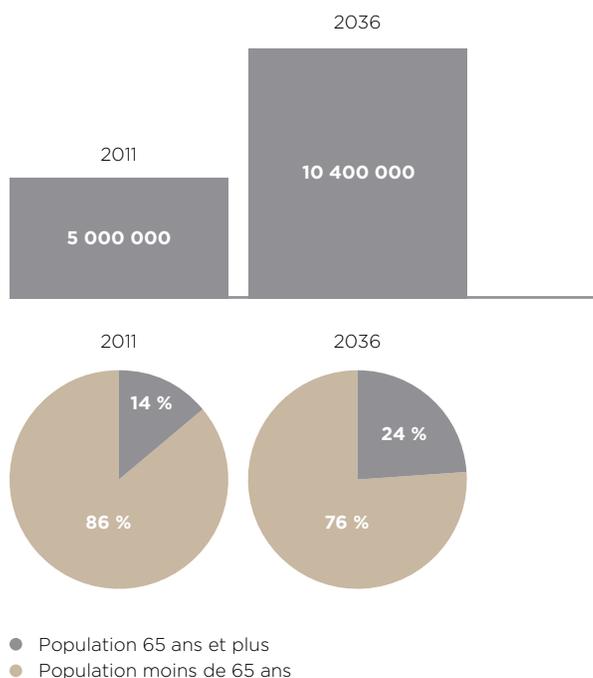
Les municipalités de toutes tailles, et cela tant en régions rurales, qu'urbaines ou éloignées, connaîtront un accroissement de leur population d'aînés au cours des années qui viennent. Cette réalité aura de nombreux effets dont doivent tenir compte les orientations et les décideurs municipaux. Ce présent rapport du SRQDV publié par la FCM fait état des tendances démographiques associées au vieillissement de la population et présente des pratiques municipales novatrices permettant d'y faire face.

Le vieillissement rapide du Canada

En 2011, l'avant-garde des **baby-boomers** – cohorte née entre 1946 et 1964 – a atteint l'âge de 65 ans. Statistique Canada estime que la proportion de Canadiens âgés de 65 ans et plus, qui était d'un sur sept en 2011, passera à environ un sur quatre en 2036 (voir la figure 1). En chiffres absolus, il est prévu que le nombre d'**ânés** doublera, passant de l'actuel cinq millions à 10,4 millions d'ici 2036ⁱⁱⁱ.

Alors que les besoins quotidiens d'une population vieillissante se transforment en profondeur, les ânés du Canada transforment également le mode de contribution des citoyens à la vie sociale et économique de leurs collectivités..

Figure 1 -
Croissance prévue du nombre et de la proportion des Canadiens âgés de 65 ans et plus selon un scénario moyen de croissance.



La série **Le vieillissement de la population canadienne** est en lien avec l'outil de collecte de données et de rapport en ligne du SRQDV : **municipaldata-donneesmunicipales.ca**. Cet outil interactif permet de consulter toutes les données du SRQDV et de mieux partager les détails des mesures prises par des municipalités canadiennes. Pour en savoir plus, visitez www.municipaldata-donneesmunicipales.ca.

Portrait global : les municipalités et le vieillissement de la population

Tant du point de vue international que national ou local, les gouvernements municipaux sont largement considérés comme les mieux placés pour prévoir les défis et les occasions que présente le **vieillissement de la population**. Que ce soit en matière de logement, de transports, de loisirs, de participation sociale, d'infrastructures ou de santé publique, les municipalités sont aux premières lignes des services requis par les ânés canadiens. De nombreuses municipalités se préparent aussi à une main-d'œuvre vieillissante dont les rangs ne sont plus comblés par une nouvelle génération de citoyens.

ENCOURAGER LE **VEILLISSEMENT ACTIF** CONSISTE À OPTIMISER LES CONDITIONS DE SANTÉ, DE PARTICIPATION ET DE SÉCURITÉ AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE AU FUR ET À MESURE DU VIEILLISSEMENT. CE PROCESSUS S'APPLIQUE AUSSI BIEN AUX PERSONNES QU'AUX GROUPES D'ÂGE^{iv}.

À l'échelle internationale, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) considère que l'apport des municipalités est essentiel à la création de villes-amies des ânés . Le Réseau mondial OMS des villes et des communautés amies des ânés a défini huit priorités que doivent réunir les municipalités pour répondre aux besoins d'une population vieillissante.

- Logement
- Transports
- Bâtiments et espaces extérieurs
- Soutien communautaire et services de santé
- Communication et information
- Participation citoyenne et emploi
- Respect et inclusion sociale
- Participation sociale

LES **VILLES-AMIES DES AÎNÉS** SONT DES COLLECTIVITÉS QUI PERMETTENT À LEURS RÉSIDENTS DE VIEILLIR EN DEMEURANT ACTIFS GRÂCE À DES POLITIQUES, DES SERVICES ET DES INFRASTRUCTURES FAVORABLES.

Dans un rapport paru en 2009, le Comité sénatorial spécial du Canada sur le vieillissement a indiqué que ce sont les gouvernements municipaux du Canada qui auraient à supporter le fardeau des besoins en infrastructures et en services résultant d'une évolution démographique rapide. Le Sénat a demandé au gouvernement fédéral de donner aux gouvernements municipaux les outils politiques et l'aide financière nécessaires pour créer des villes-amies des aînés^{vi}.

LE **VIELLISSEMENT À DOMICILE** DÉSIGNE LA CAPACITÉ DE RESTER CHEZ SOI JUSQU'À UN ÂGE AVANCÉ DANS UN ÉTAT D'AUTONOMIE, DE CONFORT ET DE SÉCURITÉ. DANS CERTAINS CAS, LA COLLECTIVITÉ TIENT LIEU DE DOMICILE.

Les municipalités canadiennes sont conscientes des défis et des occasions à venir. Elles s'efforcent d'éliminer les obstacles physiques et sociaux, tout en adaptant leurs économies locales à une société qui vieillit rapidement. Comme en fait foi le présent rapport, des municipalités de partout au pays ont déjà entrepris de mettre en œuvre des plans, des stratégies, des programmes et des services novateurs et amis des aînés.

Néanmoins, les gouvernements municipaux ne peuvent y arriver seuls. Tous les ordres de gouvernement ont beaucoup à gagner de collectivités en mesure d'assurer aux cinq millions d'aînés canadiens de continuer à vivre une vie active, productive et en santé. En comprenant mieux la portée de cette évolution démographique, les gouvernements pourront se préparer aux défis et aux occasions à venir.

Le vieillissement de la population canadienne

Le présent rapport est le premier d'une série qui sera publiée par la Fédération canadienne des municipalités pour faire état des tendances liées au vieillissement et à la qualité de vie. Ces tendances ont été observées dans les 26 municipalités et régions urbaines participant au **Système de rapports sur la qualité de vie (SRQDV)**. Ensemble, ces collectivités représentent plus de la moitié de la population totale du Canada.

Cette série a été conçue dans les objectifs suivants :

1. Cerner les enjeux et les défis stratégiques auxquels font face les grandes et moyennes municipalités à travers le Canada.
2. Traduire ces enjeux sous forme de tendances statistiques.
3. S'appuyer sur des données crédibles provenant de sources fiables.
4. Décrire les actions prises par des gouvernements municipaux du Canada pour faire face à ces enjeux.

LE **SYSTÈME DE RAPPORTS SUR LA QUALITÉ DE VIE (SRQDV)** ANALYSE LES TENDANCES SOCIALES, ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES OBSERVÉES DANS LES PLUS GRANDES VILLES ET COLLECTIVITÉS DU CANADA, AFIN D'EN ASSURER LE SUIVI ET D'EN FAIRE ÉTAT. IL PERMET AUX GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX D'ÊTRE DES PARTENAIRES AVISÉS DANS LA FORMULATION DES POLITIQUES PUBLIQUES DU CANADA. LE SYSTÈME DE RAPPORTS SUR LA QUALITÉ DE VIE EST EN LIEN AVEC LA BASE DE DONNÉES MUNICIPALES EN LIGNE DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS (MUNICIPALDATA-DONNÉESMUNICIPALES.CA).

En s'appuyant sur ces grands objectifs, la série *Le vieillissement de la population canadienne* poursuit trois fins utiles :

1. Brosser un portrait démographique du vieillissement dans les municipalités canadiennes.
2. Mettre en lumière les projets municipaux initiés par des collectivités participant au SRQDV afin de répondre aux défis et aux occasions que présente le vieillissement de la population.
3. Mieux faire saisir l'importance d'investissements soutenus dans les infrastructures, les programmes et les services municipaux pour répondre aux besoins changeants d'une population canadienne vieillissante.

Ce premier rapport de la série propose une évaluation préliminaire des tendances démographiques touchant les collectivités canadiennes, tout en donnant des exemples d'initiatives municipales face au vieillissement de la population.



Le présent rapport compte trois sections :

1. Tendances démographiques associées au vieillissement de la population : croissance du nombre et de la proportion des aînés dans les plus grandes municipalités du Canada, diminution du taux de participation à la population active, importance de plus en plus grande de l'immigration pour combler l'écart afin d'alimenter la croissance économique locale.
2. Profil statistique du vieillissement actif dans les municipalités à partir de données accessibles au SRQDV, notamment celles du Recensement de la population et de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes.
3. Portraits de collectivités : recueil d'initiatives mises en œuvre par 17 collectivités des différentes régions du pays afin de se préparer à satisfaire aux besoins d'une population vieillissante.

Les prochains rapports de la série s'appuieront sur l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) 2011 de Statistique Canada et sur d'autres sources de données portant sur le logement, les transports et les loisirs afin d'évaluer les incidences du vieillissement de la population pour les infrastructures, les programmes et les services municipaux. Ces prochains rapports mettront aussi en valeur des solutions pratiques adoptées par des gouvernements municipaux pour répondre à l'évolution des besoins de la population canadienne.

1. NOTRE POPULATION VIEILLISSANTE : L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DU CANADA



LE RECENSEMENT CANADIEN DE 2011 A CONFIRMÉ QUE LES AÎNÉS FORMENT DÉSORMAIS LE GROUPE D'ÂGE EN PLUS FORTE CROISSANCE AU PAYS. EN 2011, ON COMPTAIT AU CANADA PRÈS DE CINQ MILLIONS DE PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS, UNE AUGMENTATION DE 27 % DEPUIS 2001. CETTE TENDANCE SE MAINTIENDRA, CAR STATISTIQUE CANADA PRÉVOIT QUE LE NOMBRE DES AÎNÉS DOUBLERA AU COURS DES 25 PROCHAINES ANNÉES POUR ATTEINDRE PLUS DE 10 MILLIONS D'ICI 2036^{vii}.

Nombre d'aînés en 2011 4 945 065	Pourcentage de croissance de 2001 à 2011 27	Pourcentage de croissance de la population de moins de 65 ans au cours de la même décennie 9
Nombre d'aînés en 2001 3 888 550	Pourcentage de croissance prévu de la population de moins de 65 ans au cours de la même période de 25 ans 17	Pourcentage de croissance prévu de 2011 à 2036 110
Nombre d'aînés prévu en 2036 10 379 600		

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) prévoit que les aînés représenteront 26,3 % de la population canadienne d'ici 2050. Cette prévision est supérieure à la moyenne de l'OCDE (25,4 %), beaucoup plus élevée que celle des États-Unis (20,2 %), mais cependant moindre que la moyenne prévue pour les pays européens membres de l'OCDE (29,3 %)^{viii}.

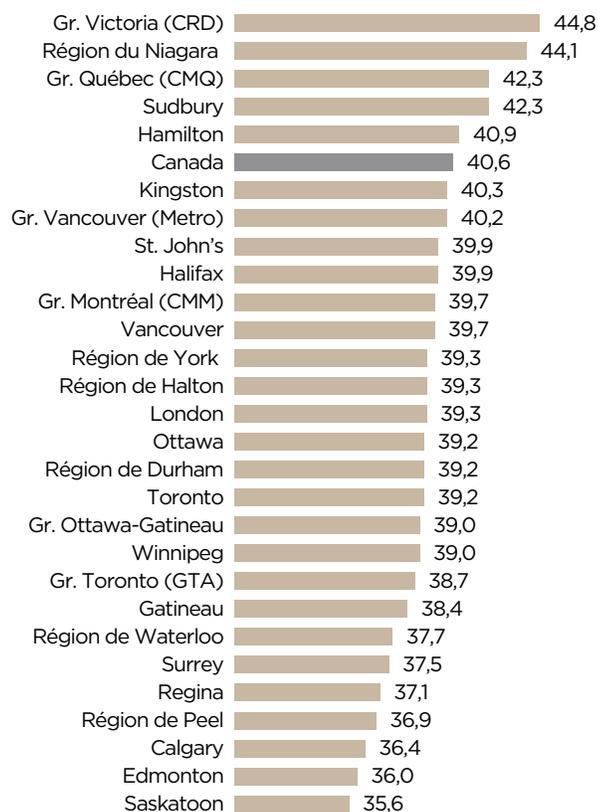
**Figure 2 -
Proportion de la population âgée de 65 ans et plus en 2050 (prévisions de l'OCDE)**



Globalement, la population canadienne est vieillissante, mais les effets de cette évolution démographique ne sont pas les mêmes partout au pays. La figure 3 indique l'âge médian en 2011 de la population des collectivités participant au SRQDV.

L'ÂGE MÉDIAN DÉSIGNE L'ÂGE PRÉCIS PAR RAPPORT AUQUEL LA MOITIÉ DE LA POPULATION D'UNE COLLECTIVITÉ EST PLUS JEUNE ET L'AUTRE MOITIÉ, PLUS ÂGÉE. CETTE DONNÉE ILLUSTRÉ BIEN L'ÂGE GÉNÉRAL DE LA POPULATION D'UNE COLLECTIVITÉ.

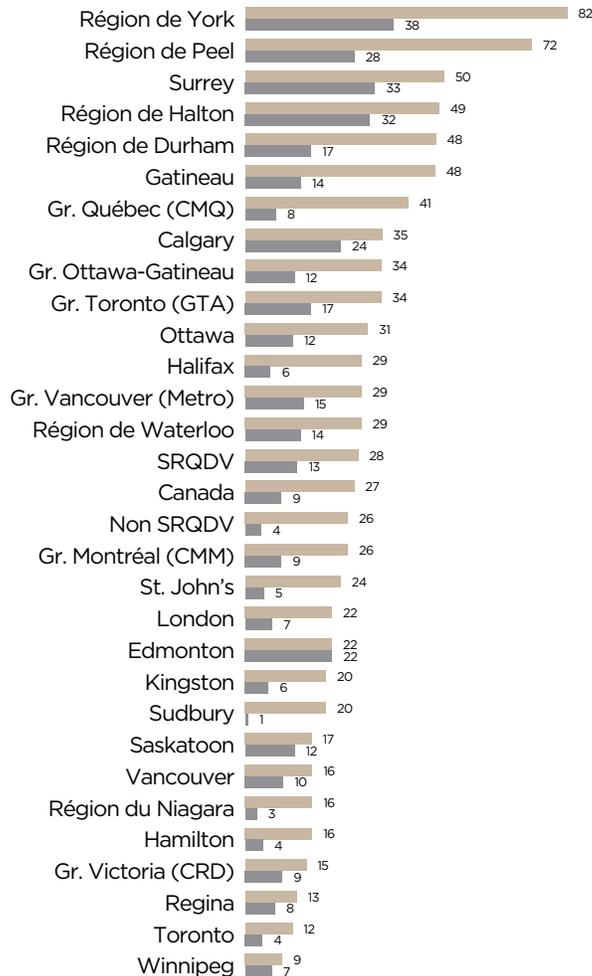
**Figure 3 -
Âge médian de la population des collectivités participant au SRQDV, 2011**



1.1 Croissance démographique des aînés et des aînés plus âgés

Toutes les collectivités participant au SRQDV sans exception font état du poids démographique grandissant des aînés, aussi bien en nombre qu'en proportion de la population totale. En 2011, plus d'un Canadien sur sept (14,8 %) avait 65 ans ou plus. La figure 4 illustre l'évolution du pourcentage d'adultes âgés de 65 ans et plus par rapport au reste de la population âgée de moins de 65 ans entre 2001 et 2011.

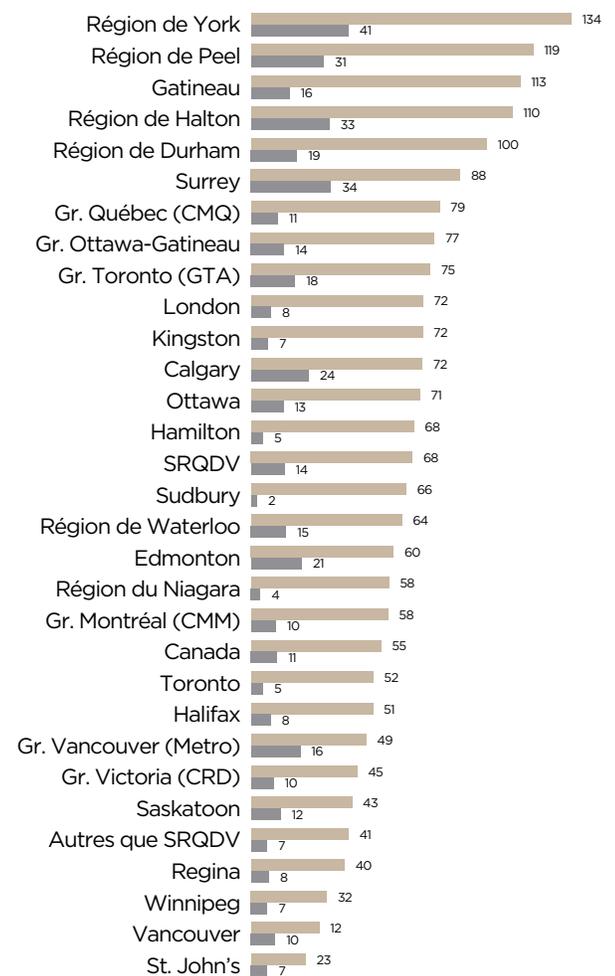
**Figure 4 -
Évolution de la population entre 2001 et 2011,
population âgée de 65 ans et plus et population
0 à 64 ans, par collectivité participant
au SRQDV**



- Évolution de la population, 65 ans +, 2001-2011 (%)
- Évolution de la population, 0-64 ans, 2001-2011 (%)

Dans l'ensemble des collectivités participant au SRQDV, la population des aînés a augmenté de 28 %, comparativement à 27 % pour l'ensemble du Canada. La croissance démographique des personnes âgées de 0 à 64 ans a été considérablement moindre que celle des aînés. Dans les collectivités participant au SRQDV, la croissance démographique des moins de 65 ans a été de 13 % entre 2001 et 2011. Dans les collectivités ne participant pas au SRQDV, cette donnée chute à 4 % (comparativement à 9 % pour l'ensemble du Canada).

**Figure 5 -
Évolution de la population entre 2001 et
2011, population âgée de 85 ans et plus
et population de 0 à 84 ans, par collectivité
participant au SRQDV**



- Évolution de la population, 85 ans et plus, 2001-2011 (%)
- Évolution de la population, 0-84 ans, 2001-2011 (%)

Un plus grand nombre de Canadiens a atteint l'âge de 85 ans, ce groupe ayant passé de 1,4 % de la population nationale en 2001 à 1,9 % en 2011. La figure 5 illustre le taux de croissance décennal des aînés plus âgés (85 ans et plus) par rapport à la population âgée de moins de 85 ans dans les collectivités participant au SRQDV, entre 2001 et 2011.

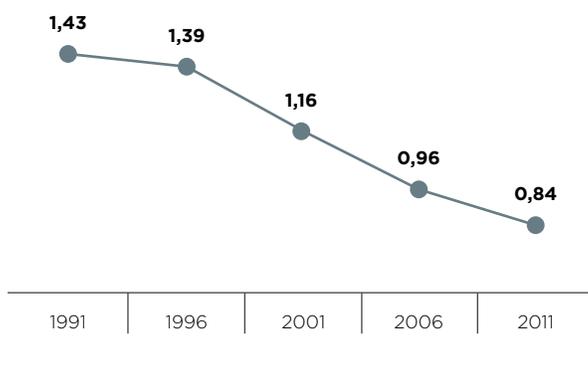
La croissance démographique des aînés plus âgés a explosé dans les régions participant au SRQDV.

Dans cinq collectivités, cette catégorie d'âge a plus que doublé au cours de la décennie, tandis que la croissance moyenne dans les collectivités participant au SRQDV atteignait 68 %. En comparaison, la croissance de la population de moins de 85 ans des collectivités participant au SRQDV a été de 14 % au cours de la même période.

1.2 Évolution de la main-d'œuvre

L'**indice de remplacement de la main-d'œuvre (IRMO)** indique le degré de probabilité que la génération montante pourra combler les vides laissés par les départs à la retraite. Un IRMO de 1,0 indique que le nombre prévu de jeunes devant rejoindre la population active équivaut au nombre prévu de départs à la retraite. Au Canada, l'IRMO recule depuis plus de 20 ans et poursuivra cette tendance dans un avenir prévisible. Entre 2001 et 2011, l'IRMO dans les collectivités participant au SRQDV a chuté de 28 %, passant de 1,16 à 0,84 (voir la figure 6).

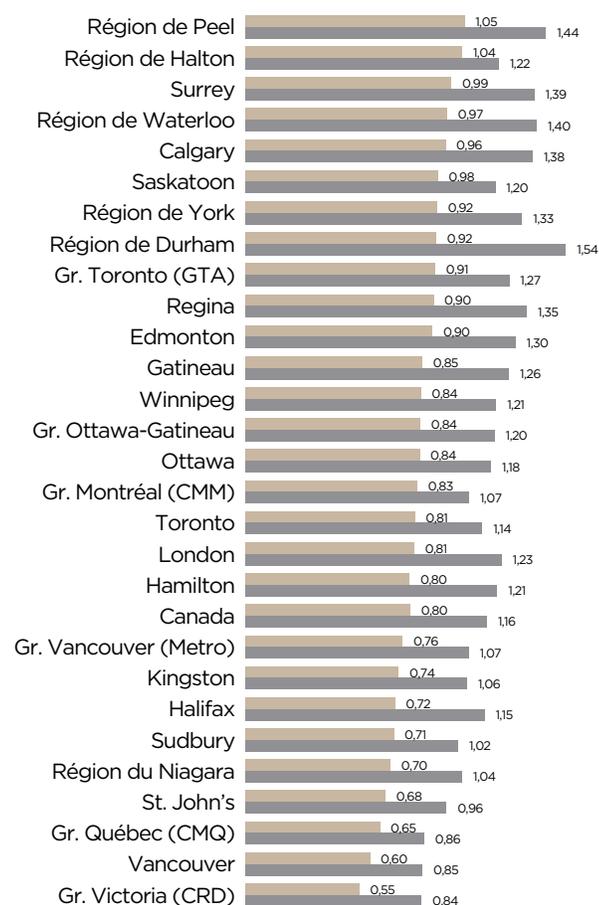
Figure 6 -
Indice moyen de remplacement de la main-d'œuvre pondéré par la population, ensemble des collectivités participant au SRQDV, 1991-2011



L'**indice de remplacement de la main-d'œuvre (IRMO)** indique le degré de probabilité que la génération montante pourra combler les vides laissés par les départs à la retraite. Le SRQDV calcule l'IRMO en divisant le nombre de la population âgée de 0 à 14 ans par celui de la population âgée de 50 à 64 ans (voir le tableau 2). Un IRMO de 1,0 indique que le nombre de jeunes est exactement suffisant pour combler les départs à la retraite prévus au cours des 15 prochaines années. Un indice inférieur à 1,0 indique une pénurie de main-d'œuvre à venir et un indice supérieur à 1,0 indique un surplus.

La figure 7 présente l'IRMO des collectivités participant au SRQDV en 2001 et en 2011. Toutes les collectivités participant au SRQDV sans exception ont subi une baisse de leur IRMO au cours de la dernière décennie. Seules les régions de Halton et de Peel ont maintenu un IRMO supérieur à 1,0 en 2011, mais leurs indices devraient baisser sous la barre de 1,0 dans les cinq prochaines années.

Figure 7 -
Indice de remplacement de la main-d'œuvre des collectivités participant au SRQDV, 2001 et 2011



- Indice de remplacement de la main-d'œuvre, 2011
- Indice de remplacement de la main-d'œuvre, 2001

Les gouvernements municipaux ont pris des mesures pour corriger cette baisse de la population active. La **Région de York**, par exemple, a enregistré la plus forte croissance de population d'aînés de toutes les collectivités participant au SRQDV. Afin de contrer d'éventuelles pénuries de main-d'œuvre au cours des années à venir, la municipalité régionale a produit un document intitulé ***Beyond the Boomers: An Employer's Guide to the Labour Force Shortage*** (*Après les baby-boomers – Un guide de gestion de la pénurie de main-d'œuvre destiné aux employeurs*). Voir l'encadré 1.1.

Encadré 1.1 – S'adapter à une population active en baisse dans la Région de York (Ont).

Prévoyant un éventuelle pénurie de main-d'œuvre, la Région de York a entrepris une étude sur le vieillissement de la main-d'œuvre pour en évaluer les effets sur l'économie locale. L'étude a permis de cerner les secteurs de pénuries de main-d'œuvre, les tendances des départs à la retraite, les plans d'une seconde carrière pour les travailleurs plus âgés et les pratiques de planification de la main-d'œuvre en usage parmi les employeurs. Le guide Beyond the Boomers: An Employer's Guide to the Labour Force Shortage (Après les baby-boomers – Un guide de gestion de la pénurie de main-d'œuvre destiné aux employeurs) aide les employeurs à conserver une main-d'œuvre de qualité, à maintenir la compétitivité de l'industrie et à offrir des emplois aux aînés qui souhaitent demeurer actifs.

1.3 Immigration

Affichant un taux de natalité à des bas historiques, le Canada a pu compter sur l'immigration pour freiner la baisse de sa croissance démographique^x.

La figure 8 compare la proportion de nouveaux résidents permanents aînés avec la proportion de l'ensemble des aînés canadiens dans les collectivités participant au SRQDV. Par exemple, en 2010, à peine 6,4 % des nouveaux résidents permanents établis dans la Région de York avaient 65 ans ou plus. En comparaison, 11,7 % de l'ensemble des résidents de la Région de York avaient plus de 65 ans en 2011 (année la plus récente pour laquelle des données comparables sont disponibles).

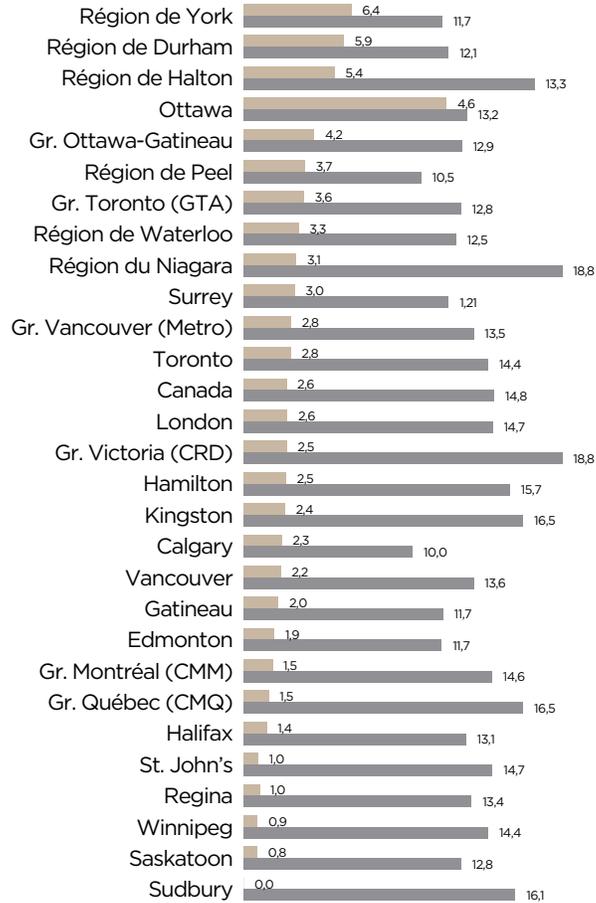
La figure 8 révèle également qu'en 2010, à peine 2,6 % des résidents permanents récemment établis avaient 65 ans ou plus. En comparaison, la proportion de l'ensemble de la population âgée de 65 ans et plus était de 14,8 % en 2011.

L'immigration a pour effet d'élargir la cohorte de personnes relativement jeunes de la population globale. Sans toutefois renverser les tendances démographiques, l'immigration atténue les effets d'un taux de natalité en baisse et de l'arrivée des baby-boomers à l'âge de la retraite.

D'un point de vue collectif, les municipalités capables d'attirer et d'intégrer des immigrants seront mieux en mesure de s'adapter au vieillissement de la population.

Les collectivités ayant une proportion d'immigrants plus âgés assez forte prennent des mesures pour répondre à leurs besoins. C'est le cas, par exemple, de la **Ville de Calgary**, qui a déployé des ressources spécifiquement conçues à l'intention des nouveaux arrivants plus âgés (voir l'encadré 1.2).

**Figure 8 -
Pourcentage des 65 ans et plus parmi les
nouveaux résidents permanents en 2010
et pourcentage de la population totale de
65 ans et plus en 2011**



- Nouveaux résidents permanents, 65 ans +, ainsi qu'en proportion du total des nouveaux résidents permanents, 2010 (%)
- Population des 65 ans +, ainsi qu'en proportion de la population totale, 2011 (%)

Encadré 1.2 - Soutien aux nouveaux arrivants plus âgés de Calgary (Alb.)

Calgary compte un nombre considérable de Néo-Canadiens âgés de plus de 65 ans et leur offre plusieurs ressources : un site Web destiné aux nouveaux immigrants de plus de 55 ans, des programmes tels que Grandparenting Across Cultures (Être un grand-parent interculturel), des comités permettant la promotion de leurs intérêts, de même que la coordination de projets de recherche avec des fournisseurs de services d'immigration dans le but de cerner les besoins des immigrants et des réfugiés aînés.



2. VIEILLISSEMENT ACTIF DANS LES COLLECTIVITÉS PARTICIPANT AU SRQDV



CETTE SECTION PRÉSENTE DEUX GRANDS ÉLÉMENTS DU VIEILLISSEMENT ACTIF. LE *SOUTIEN AUX AÎNÉS DANS LA COLLECTIVITÉ* VISE LE LOGEMENT, LA PARTICIPATION CITOYENNE ET LE MAINTIEN DE LIENS SOCIAUX. LE *SOUTIEN À LA MOBILITÉ DES AÎNÉS* VISE LES TRANSPORTS ET LES LOISIRS ACTIFS.

Dans le présent contexte, le mot « actif » ne fait pas uniquement référence à l'activité physique, mais aussi à l'ensemble de la participation citoyenne sous la forme d'une participation aux activités sociales, économiques, culturelles et spirituelles.

L'analyse présentée dans cette section s'appuie sur les données du Recensement de la population et de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) de 2011 se rapportant aux 26 collectivités participant au SRQDV.

Ces sujets seront traités plus en profondeur dans les prochains rapports de la série *Le vieillissement de la population canadienne*, alors que seront disponibles de nouvelles données provenant de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) 2011 et d'autres sources.

2.1 Soutien aux aînés dans la collectivité : logement et participation citoyenne

L'accès à un choix varié de **logements convenables** – c'est-à-dire sûrs, appropriés et abordables – est un élément essentiel du vieillissement actif. La plupart des aînés souhaitent vieillir à domicile et ils n'envisagent pas sérieusement d'autres options de logement à moins d'y être contraints par les circonstances^{xi}.

SELON LA SCHL, UN **LOGEMENT ACCEPTABLE** DOIT ÊTRE DE QUALITÉ CONVENABLE, DE TAILLE CONVENABLE ET DE PRIX ABORDABLE. UN LOGEMENT EST ADÉQUAT S'IL N'EXIGE PAS

DE RÉPARATIONS MAJEURES. UN LOGEMENT AYANT UN NOMBRE SUFFISANT DE CHAMBRES À COUCHER POUR ACCUEILLIR LE MÉNAGE EST JUGÉ DE TAILLE CONVENABLE. UN LOGEMENT EST ABORDABLE S'IL COÛTE MOINS QUE 30 % DES REVENUS DU MÉNAGE AVANT IMPÔTS.

Selon une publication de l'OMS parue en 2002 et intitulée *Vieillir en restant actif : cadre d'orientation*^{xii}, un choix adéquat de logements réduit les risques de rupture des liens d'amitié et des liens familiaux. Des logements convenables situés dans des collectivités bien planifiées permettent aux aînés de vivre à proximité des services sociaux et de santé, ainsi que des installations de loisirs. Enfin, un code du bâtiment bien conçu devrait tenir compte des besoins en santé et en sécurité d'une population vieillissante, de manière à contribuer à la construction de logements plus sûrs et mieux adaptés.

UNE PERSONNE A **UN BESOIN IMPÉRIEUX DE LOGEMENT** LORSQUE SON LOGEMENT NE RÉPOND PAS À L'UN DES CRITÈRES D'UN LOGEMENT ACCEPTABLE ÉTABLIS PAR LA SCHL.

S'appuyant sur les données du Recensement de la population de 2006, une publication de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) parue en 2010 décrit certaines tendances qui caractérisent les conditions de logement des aînés au Canada^{xiii}.

- Les aînés sont plus susceptibles de vivre dans des logements collectifs (maison de repos, établissement de soins de santé ou autres) que les autres groupes d'âge. En 2006, les aînés représentaient 61 % de la population habitant des logements collectifs, même si les personnes âgées de 65 ans et plus ne représentaient que 13,7 % de la population totale.

- La majorité des ménages composés d'aînés sont propriétaires d'une maison ou, de plus en plus, d'un logement en copropriété. Les ménages dirigés par un aîné sont plus susceptibles d'être propriétaires d'une maison que les ménages ne comptant pas d'aîné. En 2006, 72 % de tous les ménages composés d'aînés étaient propriétaires d'une maison, comparativement à 67 % dans le cas des ménages ne comptant pas d'aîné. Les ménages dirigés par un aîné sont plus susceptibles d'être propriétaires d'un logement en copropriété que les autres ménages.
- Les ménages composés d'aînés sont plus susceptibles que les autres ménages d'éprouver un besoin impérieux de logement. En 2006, la proportion de ménages éprouvant un besoin impérieux de logement était de 14,4 % chez les aînés et de 12,2 % chez les autres groupes d'âge^{xiv}.
- Les ménages composés d'aînés dépensent en moyenne moins pour le logement que les autres ménages.

Encadré 2.1 – Des logements adaptés aux aînés de North Vancouver (C.-B.)

La Ville de North Vancouver soutient ses aînés au moyen de projets de logement et de collectivités amies des aînés. Dans les années 1990, la Ville a adopté une politique de conception adaptée qui a mené à l'aménagement de logements pouvant être rénovés à coût réduit et dans lesquels on peut installer des barres d'appui sûres. La municipalité compte aujourd'hui 2 500 logements adaptables parmi les immeubles à logement récents.

Outre l'offre de logements abordables, la conception de logements répondant aux besoins des aînés ou pouvant être adaptés à des personnes d'âges différents constitue une caractéristique importante des villes-amies des aînés^{xv}.

Les aînés et le choix d'un logement

Le rapport du SRQDV de 2009 décrivait l'offre de logements locatifs financés publiquement grâce aux efforts des gouvernements municipaux comme une « solution abordable pour les ménages éprouvant un besoin impérieux de logement ». Le rapport indiquait que « les logements sociaux administrés par des organismes à but non lucratif municipaux, paramunicipaux et privés demeurent un élément essentiel du parc de logements locatifs des grandes villes et des régions urbaines partout au Canada »^{xvi}.

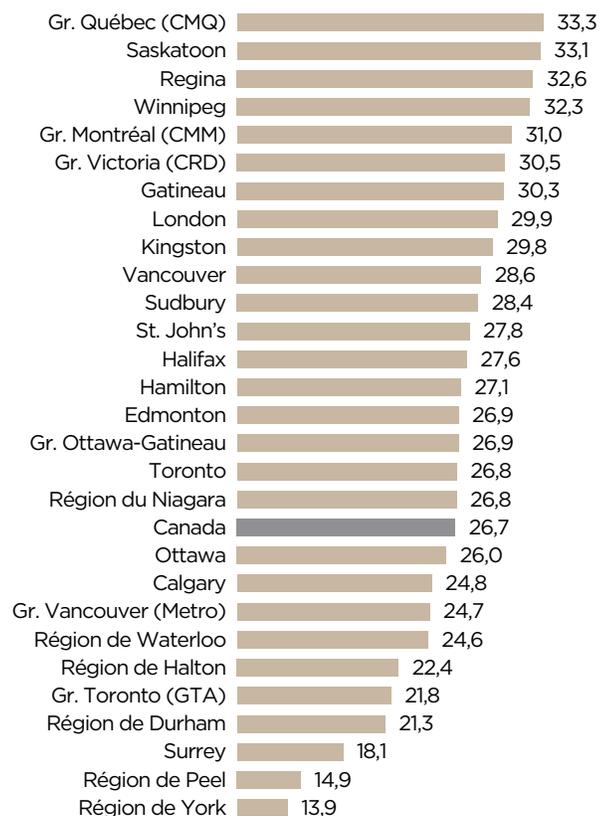
Le rapport du SRQDV de 2012 a examiné les tendances du logement locatif et de l'accession à la propriété dans les municipalités de tout le Canada pour conclure que « malgré sa place importante dans le système de logement canadien, le logement locatif est encore négligé. ...Les locataires représentent le tiers des ménages [canadiens]... [notamment] des aînés qui choisissent de louer plutôt que de continuer à entretenir une maison^{xvii}. Le présent rapport fait état de projets mis de l'avant par 11 municipalités dans le but de favoriser une offre de logements convenables et abordables.

Des données plus détaillées sur le choix et l'abordabilité des logements seront accessibles vers la fin de 2013 lorsque la SCHL publiera les données intégrales de l'Enquête nationale auprès des ménages 2011, de même que d'autres données. Les prochains rapports de la série *Le vieillissement de la population canadienne* analyseront ces données de façon plus approfondie.

La figure 9 illustre le pourcentage d'aînés vivant seuls dans les collectivités participant au SRQDV. En 2011, plus d'un aîné (65 ans et plus) canadien sur quatre (26,7 %) a déclaré vivre seul. Sur les 26 collectivités participant au SRQDV, 17 dépassaient la moyenne nationale. La figure 9 révèle également que, alors qu'un plus grand nombre de baby-boomers approchent de l'âge de la retraite, les gouvernements locaux devront consacrer plus de ressources à l'offre de logements acceptables et de services sociaux correspondant aux besoins des aînés.

Comptant une forte proportion d'aînés vivant seuls, les collectivités participant au SRQDV mettent en œuvre des politiques et des programmes visant à augmenter le choix et l'abordabilité des logements à l'intention des aînés. La Ville de North Vancouver, par exemple, a adopté une politique favorisant l'aménagement de logements adaptables dans les nouvelles habitations (voir l'encadré 2.1). Ces logements sont conçus pour faciliter les rénovations qui deviendront nécessaires avec le temps. Plus de 2 500 logements de ce type ont déjà été construits. La Ville de Gatineau a autorisé l'aménagement de logements secondaires sur les terrains de résidences unifamiliales afin de permettre aux aînés de vivre plus longtemps près de leur famille (voir l'encadré 2.2).

**Figure 9 -
Pourcentage de la population âgée de 65 ans et plus vivant seule, par collectivité participant au SRQDV, 2006-2011**



Encadré 2.2 – Mesures favorisant des modifications axées sur les aînés dans les logements existants de Gatineau (Qc)

Par le biais de son programme Logements adaptés pour aînés autonomes, la Ville de Gatineau offre une aide financière pouvant atteindre 3 500 \$ aux aînés (65 ans et plus) à faible revenu qui doivent apporter des modifications mineures à leur résidence. Le programme vise à permettre aux aînés de continuer à habiter leur domicile de façon autonome et en se sentant davantage en sûreté.

De plus, la Ville de Gatineau a autorisé l'aménagement de logements secondaires sur les terrains de résidences unifamiliales. Cette décision visait à permettre aux aînés de vivre plus longtemps près de leur famille.

Les aînés et les liens sociaux

Les effets sur la qualité de vie d'une forte proportion d'aînés vivant seuls exigent des mesures pour favoriser la participation citoyenne et le maintien de liens sociaux. Si la capacité de vivre seul est un signe d'autonomie, les aînés vivant seuls sont plus susceptibles de ressentir un isolement social qui peut accroître le risque de dépression^{xviii}.

L'isolement social peut aussi entraîner un risque plus élevé de malnutrition, les aînés vivant seuls pouvant ne pas aimer manger seuls, être incapables de faire de bons choix alimentaires, ne pas vouloir ou ne pas savoir cuisiner.

La participation citoyenne peut se mesurer entre autres au degré de bénévolat. En réalité, les aînés canadiens ont tendance en moyenne à consacrer plus d'heures au bénévolat que les autres groupes d'âge. Selon l'Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation de 2010, les adultes

âgés de 65 à 75 ans ont consacré 235 heures par année au bénévolat, comparativement à 156 heures par année pour l'ensemble des Canadiens^{xx}. Leurs activités bénévoles contribuent au bien-être économique et social de collectivités d'aînés. Une analyse plus détaillée de l'engagement bénévole et des autres formes de participation citoyenne sera rendue possible par la diffusion de nouvelles données provenant de Statistique Canada vers la fin de 2013.

Plusieurs municipalités ont mis en œuvre des projets visant à encourager les aînés à maintenir leur participation et leurs liens sociaux. Vancouver finance des centres communautaires et de quartier où se réunissent des groupes d'aînés (voir l'encadré 2.3). London (Ont.) propose des activités sociales et de loisirs dans ses centres pour aînés (voir l'encadré 2.4). De la même manière, Richmond (C.-B.) favorise le maintien de liens sociaux parmi les aînés en leur proposant diverses activités bénévoles (voir l'encadré 2.5).

Encadré 2.3 – Centres communautaires et maisons de quartier de la Ville de Vancouver (C.-B.)

La Ville de Vancouver finance 23 centres communautaires, dont un centre réservé exclusivement aux aînés. Les centres sont exploités en vertu d'un partenariat entre le service municipal des parcs et des organismes à but non lucratif de la collectivité. Ils offrent aux aînés des activités de loisirs et de développement communautaire. Le programme municipal de subvention des services communautaires finance en outre des maisons de quartier axées sur le développement communautaire, qui offrent des programmes aux aînés. La municipalité gère aussi un projet Arts et Santé où des ateliers permettent aux aînés de rencontrer des artistes visuels professionnels, des écrivains et des conteurs numériques.

Encadré 2.4 – Engagement social aux centres pour aînés de la Ville de London (Ont.)

London favorise la santé mentale des aînés en soutenant financièrement des centres qui leur sont destinés. Facteur important d'engagement social pour les aînés de London, les centres proposent diverses activités sociales et récréatives aux résidents âgés de 55 ans et plus.

Encadré 2.5 – Promotion du bénévolat parmi les aînés de Richmond (C.-B.)

La Ville de Richmond favorise la santé et l'engagement social de ses aînés au moyen de programmes qui encouragent la participation citoyenne et sociale. La municipalité propose entre autres des occasions intéressantes de bénévolat aux adultes âgés de 55 ans et plus. Elle a aussi mis en œuvre le programme Wellness Connections (Des liens pour le mieux-être), qui vise à rejoindre les aînés souffrant d'isolement social.

2.2 Soutien à la mobilité des aînés : transport actif et loisirs actifs

La présente section du rapport traite de l'accessibilité des transports et des loisirs, deux éléments importants du vieillissement actif. De nouvelles données relatives aux modes de transport et aux tendances de navettage seront disponibles en 2013 avec la publication de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011. Les données sur le niveau d'activité physique modérée parmi les aînés proviennent pour leur part de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2011.

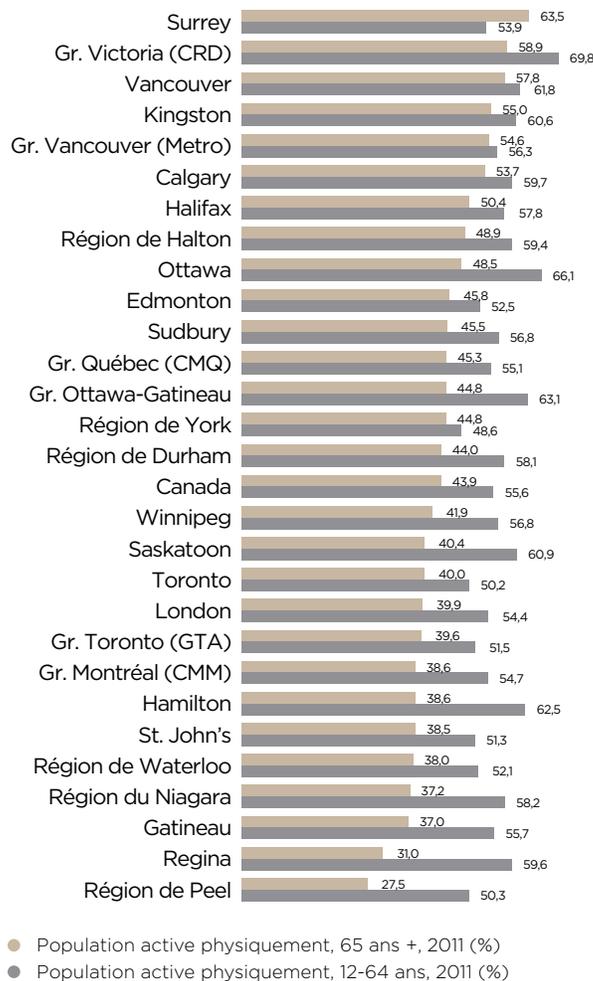
DANS LE CONTEXTE DES TRANSPORTS, L'**ACCESSIBILITÉ** FAIT RÉFÉRENCE AUX INFRASTRUCTURES ET AUX SERVICES REQUIS POUR LE DÉPLACEMENT DES USAGERS, AINSI QU'À LA PROXIMITÉ DES DESTINATIONS.

Un accès plus facile et plus régulier aux modes de transport actif et aux installations de loisirs favorise une plus grande activité physique. Sous l'angle de la santé publique, l'inactivité physique est largement reconnue comme l'un des facteurs de diverses pathologies, dont l'hypertension, les maladies cardiovasculaires, la dépression et le cancer^{xxi,xxii}. Au Canada, les coûts liés à l'inactivité physique étaient estimés à 5,3 milliards de dollars en 2001 (2,6 % du coût des soins de santé)^{xxiii}.

LES **LOISIRS ACTIFS** SONT DES ACTIVITÉS PHYSIQUES LIBREMENT ACCOMPLIES PENDANT LES HEURES DE LOISIR.

L'inactivité physique des aînés est particulièrement préoccupante. Dans le Rapport de 2010 sur la santé des Canadiens, l'administrateur en chef de la santé publique souligne que le niveau d'activité physique a tendance à diminuer avec l'âge^{xxiv}. Il n'est donc pas étonnant que les infrastructures favorisant le transport actif et les installations de loisirs actifs soient considérées par les chercheurs comme des éléments importants d'une collectivité-amie des aînés^{xxv}.

**Figure 10 -
Pourcentage de la population disant être active physiquement, selon la catégorie d'âge et la collectivité participant au SRQDV, 2011**



La figure 10 compare, pour chaque collectivité participant au SRQDV, la proportion d'aînés disant être actifs physiquement avec la proportion de personnes âgées de 12 à 64 ans disant aussi être actives physiquement. En moyenne, les aînés des collectivités participant au SRQDV sont moins enclins que le reste de la population à faire des activités physiques régulières (43,9 % des aînés et 55,5 % de la population en général).

LE TRANSPORT ACTIF DÉSIGNE TOUTE FORME DE TRANSPORT À PROPULSION HUMAINE COMME, PAR EXEMPLE, LA MARCHÉ OU LE VÉLO.

Les données rapportées ci-dessus ont une grande importance pour les gouvernements locaux, qui doivent investir dans des infrastructures et des services adaptés afin que les aînés demeurent actifs physiquement. Les gouvernements municipaux des différentes régions du Canada influencent fortement le niveau d'activité physique de leurs résidents – y compris les aînés – ce qui a des effets sur la santé et le bien-être de la population.

Encadré 2.6 - Des déplacements à pied plus pratiques pour les aînés de Toronto (Ont.)

La Ville de Toronto rend son environnement urbain plus propice à la marche en installant des affiches plus grandes et plus faciles à lire, en augmentant le nombre d'entrées charretières et en ajoutant de nouveaux éléments de mobilier urbain.

Encadré 2.7 – Habiter près des installations de loisirs dans la Région de Durham (Ont.)

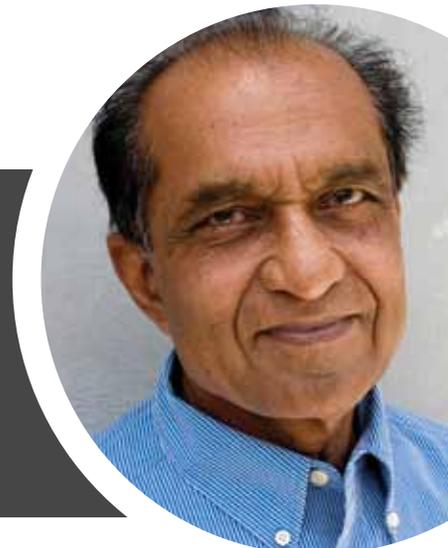
La Région de Durham met en œuvre des politiques afin que les logements convenant aux aînés soient situés à proximité des services sociaux, de loisirs et de soutien.

Comme point de départ, l'intégration de choix d'aménagement et d'infrastructures favorisant la marche et les déplacements à vélo peut avoir un effet majeur sur le niveau de transport actif^{xxvi}. Dans le domaine du transport collectif, l'adaptation aux aînés exige d'investir dans des véhicules adaptés, la conception d'abribus et de bien choisir l'emplacement des arrêts d'autobus. Le simple fait de se rendre et de revenir à pied des arrêts de transport collectif peut contribuer sensiblement à l'activité physique quotidienne. Outre leurs avantages au chapitre des déplacements, les sentiers piétonniers et les pistes cyclables encouragent l'activité physique. L'accès aux installations récréatives – très souvent les mêmes que celles requises pour le transport actif – a aussi un effet majeur sur les loisirs actifs.

L'**ACTIVITÉ PHYSIQUE MODÉRÉE** DÉSIGNE UNE DÉPENSE ÉNERGÉTIQUE INDIVIDUELLE QUOTIDIENNE D'AU MOINS 1,5 CALORIE PAR KILO EN MOYENNE AU COURS DES TROIS DERNIERS MOIS. À TITRE INDICATIF, CELA CORRESPOND À UNE MARCHÉ DE 30 À 60 MINUTES PAR JOUR.

Les portraits des collectivités présentés à la section 4 soulignent diverses solutions pratiques que des municipalités canadiennes ont adoptées pour encourager l'activité physique des aînés, que ce soit au moyen d'infrastructures de transport actif ou d'installations de loisirs actifs. Par exemple, **Toronto** a mis en œuvre des stratégies pour rendre les déplacements à pied plus pratiques pour les aînés (voir l'encadré 2.6). De son côté, la **Région de Durham** a adopté des politiques afin que les nouveaux logements adaptés aux aînés soient situés près des services de loisirs afin d'encourager l'activité physique (voir l'encadré 2.7).

3. CONCLUSION



LES INCIDENCES DE L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE SUR LES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX DES GRANDES VILLES ET COLLECTIVITÉS DU CANADA SONT ÉTENDUES ET PROFONDES. CE PREMIER RAPPORT DE LA SÉRIE *LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION CANADIENNE* DU SRQDV ENTREPREND DE DÉCRIRE CETTE TRANSFORMATION ET ILLUSTRE LES PROGRÈS ACCOMPLIS PAR LES MUNICIPALITÉS CANADIENNES POUR S'ADAPTER À LA MULTIPLICATION RAPIDE DES DÉFIS ET DES OCCASIONS, COLLABORANT DIRECTEMENT AVEC LES AÎNÉS ET PRÉPARANT LES CHANGEMENTS QUI DEVRONT ÊTRE APPORTÉS AUX POLITIQUES, AUX PROGRAMMES ET AUX SERVICES LOCAUX.

Les changements dans les villes et les collectivités du Canada touchent des domaines aussi variés que les transports, la planification de l'aménagement, le développement économique local, les loisirs et le logement abordable. Les prochains rapports de la présente série du SRQDV sur le vieillissement dans les villes et les collectivités du Canada porteront davantage sur le logement, les transports et les loisirs, en s'appuyant sur de nouvelles données provenant de l'Enquête nationale auprès des ménages et d'autres sources fiables.

Selon Statistique Canada, les aînés de 65 ans et plus passeront de 14 % de la population canadienne aujourd'hui à quelque 25 % d'ici 2036; par conséquent, les municipalités auront besoin de ressources substantielles pour devenir des collectivités-amies des aînés. Les petites villes et les collectivités rurales, où vivent 23 % des aînés canadiens, affronteront des défis sociaux et environnementaux particuliers qui pourraient avoir des incidences fort différentes sur leur qualité de vie de celles des grandes villes. Les aînés qui

souhaitent vieillir à domicile dans une collectivité rurale devront vaincre de plus grands obstacles pour habiter leur maison, demeurer actifs et maintenir leur participation à la collectivité.

La plupart des efforts d'adaptation doivent être faits à l'échelle municipale : transport collectif, bâtiments municipaux, trottoirs, centres de loisirs, parcs et autres infrastructures municipales. De nombreux gouvernements locaux ont déjà pris des mesures pour répondre aux besoins des aînés.

Devant l'accélération de l'évolution démographique des villes et des collectivités du Canada, de telles mesures et d'autres mesures liées au vieillissement devront être mises en œuvre et accentuées. Les gouvernements municipaux ont déjà fait preuve de leadership. Les gouvernements municipaux du Canada ont toutefois besoin de l'appui des autres ordres de gouvernement, qui tirent autant d'avantages de collectivités-amies des aînés où ces derniers peuvent continuer à mener une vie productive et en santé.

4. PORTRAITS DE COLLECTIVITÉS : PROJETS MUNICIPAUX À L'APPUI D'UNE POPULATION VIEILLISSANTE

Partout au Canada, les gouvernements municipaux prennent des mesures pour s'adapter aux effets du vieillissement de la population par leurs politiques, leurs programmes et leurs partenariats. Cette section présente des projets liés au vieillissement entrepris dans 17 collectivités participant au SRQDV. Elle réunit un vaste éventail d'initiatives municipales portant notamment sur la planification de l'utilisation du territoire, les transports, le logement abordable, le développement économique local, les loisirs et l'engagement communautaire.



PORTRAIT DE COLLECTIVITÉ 1

Ville de Vancouver
(Colombie-Britannique)



VANCOUVER PROPOSE À SES AÎNÉS DES OCCASIONS DE RESTER MOBILISÉS ET EN SANTÉ. LES ADULTES VIEILLISSANTS SONT INVITÉS À FAIRE PARTIE D'UN COMITÉ CONSULTATIF DES AÎNÉS QUI CONSEILLE LE CONSEIL MUNICIPAL SUR LES MESURES SUSCEPTIBLES D'AMÉLIORER LES SERVICES MUNICIPAUX ET LES INFRASTRUCTURES EN FONCTION DES BESOINS DES AÎNÉS ET DE LEURS FAMILLES.

Le service du logement de Vancouver s'est montré très sensible aux besoins des aînés, notamment en facilitant l'aménagement de logements abordables pour les aînés et en cherchant à augmenter le nombre de logements pour les aînés construits à proximité de centres de quartier et de zones commerciales. Des normes d'accessibilité ont été ajoutées au code du bâtiment et régissent maintenant toutes les nouvelles constructions et la rénovation des structures existantes.

La Ville fournit des fonds de fonctionnement et d'immobilisations à 23 centres communautaires, dont l'un est strictement réservé aux aînés. Ces centres sont exploités en vertu d'un partenariat entre le service municipal des parcs et des organismes à but non lucratif de la collectivité. Ils offrent aux aînés des occasions de loisirs et de développement communautaire. Le programme municipal de subvention des services communautaires finance en outre les activités et les investissements de maisons de quartier axées sur le développement communautaire, qui offrent des programmes aux aînés. La Ville gère aussi un projet Arts et Santé où des ateliers permettent aux aînés de rencontrer des artistes visuels professionnels, des écrivains et des conteurs numériques.

Sources : Ville de Vancouver - <http://www.vancouver.ca> / Programmes et soutien aux aînés de Vancouver - Seniors Backgrounder; Seniors Advisory Committee

PORTRAIT DE COLLECTIVITÉ 2

Ville de Richmond
(Colombie-Britannique)



SITUÉE DANS L'AGGLOMÉRATION DE VANCOUVER, LA COLLECTIVITÉ DE RICHMOND COLLABORE AVEC DES PARTENAIRES AU SOUTIEN D'UNE POPULATION VIEILLISSANTE ENGAGÉE ET EN SANTÉ. VOICI QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS VISANT À RÉPONDRE AUX BESOINS DES CITOYENS DE 55 ANS ET PLUS.

Diversité – Traduction des principaux documents de marketing en chinois et en punjabi et embauche d'aînés comme interprètes à l'occasion d'ateliers ou autres événements.

Partenariats – Un conseil d'intégration des services de santé assure la coordination de la prestation de soins de santé en continu. Un réseau de prévention des chutes s'efforce de réduire les risques de chutes parmi les aînés de la collectivité. Un partenariat permet aussi de participer à des travaux de recherche et d'éducation avec des universités locales.

Programmes – Programme d'exercices adaptés en vue d'une activité physique soutenue en réponse aux besoins d'aînés ayant des limitations physiques. Programmes de dossiers médicaux facilitant l'accès du personnel d'urgence aux données médicales des membres du ménage en cas d'intervention à domicile. Offre d'occasions de bénévolat intéressantes. Programme visant à aider les aînés à briser leur isolement social.

Services – Combinaison d'ateliers sur la santé et le bien-être, de groupes de soutien et de cliniques de mieux-être.

Source : Ville de Richmond - <http://www.richmond.ca>; About 55+/Seniors Services; Parks, Recreation & Cultural Services Older Adults Service Plan. Active and Healthy Living in Richmond 2008-2012

PORTRAIT DE COLLECTIVITÉ 3

Ville de North Vancouver
(Colombie-Britannique)



AUTRE MUNICIPALITÉ DE L'AGGLOMÉRATION DE VANCOUVER, NORTH VANCOUVER SOUTIEN SES AÎNÉS AU MOYEN DE POLITIQUES ET DE PROJETS LIÉS AU LOGEMENT ET AUX COLLECTIVITÉS-AMIES DES AÎNÉS. DANS LES ANNÉES 1990, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTÉ PLUSIEURS POLITIQUES DE LOGEMENT FAVORABLES AUX AÎNÉS, DONT UNE STRATÉGIE DE SOUTIEN AUX LOGEMENTS POUR AÎNÉS ET UNE STRATÉGIE POUR LE CHOIX DE L'EMPLACEMENT DES LOGEMENTS POUR AÎNÉS. C'EST AUSSI DANS LES ANNÉES 1990 QUE NORTH VANCOUVER A ADOPTÉ UNE POLITIQUE DE CONCEPTION ADAPTÉE QUI A CONDUIT À L'AMÉNAGEMENT DE LOGEMENTS POUVANT ÊTRE RÉNOVÉS À COÛT RÉDUIT ET DANS LESQUELS ON PEUT INSTALLER DES BARRES D'APPUI SÛRES. LA MUNICIPALITÉ COMPTE AUJOURD'HUI 2 500 LOGEMENTS ADAPTABLES DANS LES IMMEUBLES D'HABITATION RÉCENTS.

Le plan directeur officiel (PDO) 2002 de North Vancouver traite de développement social durable et intègre le concept de soutien aux aînés. La mise à jour du PDO intégrera un objectif de collectivité-amie des aînés. .

En 2011, North Vancouver a commandité le projet Seniors Taking Action (Les aînés agissent) initié par une coalition d'organismes communautaires de la région du North Shore et financé par une subvention provinciale à la suite d'un sondage sur les aînés.

Sources : Ville de North Vancouver - <http://www.cnv.org> / North Vancouver's Age-Friendly Communities concept and approach

PORTRAIT DE COLLECTIVITÉ 4

Ville de Surrey (Colombie-Britannique)



SURREY EST L'UNE DES 22 MUNICIPALITÉS DE L'AGGLOMÉRATION DE VANCOUVER. LA VILLE A MOBILISÉ SA POPULATION D'AÎNÉS AUTOUR DE LA SENSIBILISATION À LA MALTRAITANCE ET À LA NÉGLIGENCE À L'ENDROIT DES AÎNÉS. LES AÎNÉS DES MINORITÉS VISIBLES REPRÉSENTENT 25,9 % DE TOUS LES AÎNÉS DE L'AGGLOMÉRATION DE VANCOUVER, UNE PROPORTION PLUS DE TROIS FOIS PLUS ÉLEVÉE QUE LA MOYENNE CANADIENNE. LES AÎNÉS DE VANCOUVER PRÉSENTENT AUSSI DES BESOINS SOCIOÉCONOMIQUES TRÈS DIVERS, DONT CEUX DE LA FORTE CONCENTRATION D'AÎNÉS À FAIBLE REVENU DU LOWER MAINLAND.

Le Surrey's Seniors Advisory and Accessibility Committee (comité consultatif des aînés de Surrey sur l'accessibilité) a organisé de nombreux forums sur les aînés dont certains en punjabi, en coréen, en ourdou et en mandarin. Ces forums ont réuni plus de 150 aînés et personnes aidantes, et sont devenus tellement populaires qu'il faut inscrire son nom sur une liste d'attente pour y participer.

Sources : Ville de Surrey - <http://www.surrey.ca>; City of Surrey Seniors Advisory & Accessibility Committee; City of Surrey Seniors Programs and Services

PORTRAIT DE COLLECTIVITÉ 5

Ville de Calgary (Alberta)



CALGARY A L'UNE DES POPULATIONS LES PLUS JEUNES DU SRQDV AVEC UN ÂGE MÉDIAN DE 36,4 ANS; SA POPULATION D'AÎNÉS S'ACCROÎT TOUTEFOIS À UN RYTHME SANS PRÉCÉDENT. LES AÎNÉS Y REPRÉSENTENT ACTUELLEMENT 10 % DE LA POPULATION ET LA VILLE ESTIME QUE CETTE PROPORTION PASSERA À PRÈS DE 15 % AU COURS DE LA PROCHAINE DÉCENNIE. ÉTANT DONNÉ LA PROPORTION IMPORTANTE DE BABY-BOOMERS, LES PRÉVISIONS INDIQUENT QU'UN RÉSIDENT DE CALGARY SUR CINQ SERA UN AÎNÉ D'ICI 2036.

Calgary est dans les premières étapes de mise en œuvre d'une stratégie visant à adapter ses initiatives au vieillissement de la population, avec l'objectif de devenir ville-amie des aînés d'ici 2020. Pour soutenir sa population vieillissante, la municipalité intervient dans les domaines du logement, de l'immigration et des transports.

Ainsi, pour répondre aux besoins de logement de sa population grandissante d'aînés, Calgary a entrepris une recherche visant à mieux comprendre les effets du vieillissement de la population sur l'offre de logements, et de collaborer avec les parties prenantes à des efforts de sensibilisation et d'identification de pistes de solution. Consciente que de bien des gens choisissent de rester dans leur maison après la retraite, la municipalité soutient les aînés à faible revenu au moyen d'un programme les aidant à faire face, au besoin, à la hausse d'impôts fonciers ainsi qu'un programme d'entretien offrant aux personnes âgées en général un soutien pour la réalisation de réparations mineures, de travaux d'enlèvement de la neige ou d'entretien paysager.

Le soutien de Calgary aux aînés comprend un site Web destiné aux nouveaux immigrants de plus de 55 ans, des programmes tels que *Grandparenting Across Cultures (Être un grand-parent interculturel)*, des comités permettant la promotion des intérêts, de même que la coordination de projets de recherche avec des fournisseurs de services d'immigration dans le but de cerner les besoins des immigrants et des réfugiés aînés.

Calgary a aussi créé un comité consultatif sur l'accessibilité. Composé de représentants de la collectivité et d'employés municipaux, le comité conseille le conseil municipal sur les questions d'accès aux propriétés municipales, à l'information et aux services.

Enfin, Calgary veille à rendre le transport collectif abordable pour tous les aînés en offrant aux aînés de 65 ans et plus un accès illimité aux services de transport collectif de Calgary au tarif de 95 \$ par année. Les aînés à faible revenu peuvent obtenir la carte de transport des aînés du service de transport collectif de Calgary au tarif réduit de 15 \$ par année.

Sources : Ville de Calgary - <http://www.calgary.ca>; Calgary's Aging Population Overview; City of Calgary Seniors Programs and Services; Transit Pass Website

PORTRAIT DE COLLECTIVITÉ 6

Ville d'Edmonton (Alberta)



EDMONTON EST L'UNE DES VILLES LES PLUS JEUNES DU SRQDV, MAIS ELLE SE PRÉPARE À UNE FORTE AUGMENTATION DE SA POPULATION D'AÎNÉS. LA MUNICIPALITÉ ESTIME QUE LE NOMBRE D'AÎNÉS DE PLUS DE 80 ANS POURRAIT AUGMENTER DE 266 % AU COURS DES 30 PROCHAINES ANNÉES. POUR SA PART, LA COHORTE DES PRÉRETRAITÉS, ÂGÉS DE 55 À 64 ANS, POURRAIT AUGMENTER DE 104 %.

Edmonton s'est engagée à répondre aux besoins de sa population vieillissante. En juin 2010, le conseil municipal a adopté la déclaration des aînés d'Edmonton et, peu après, la municipalité est devenue membre du Réseau mondial des villes-amies des aînés de l'Organisation mondiale de la Santé. En juin 2011, Edmonton a adopté sa vision de ville-amie des aînés, un plan d'action quinquennal énonçant les objectifs, les services à combler et les principales cibles. La Ville poursuit sa collaboration avec le conseil de coordination des aînés d'Edmonton et d'autres parties prenantes afin d'améliorer continuellement les services.

Elle organise un projet annuel de logement pour les aînés et elle a récemment achevé deux projets communautaires de démonstration de soutien aux aînés souhaitant rester plus longtemps à domicile. Ses autres priorités englobent la créativité et le vieillissement, les transports, le soutien des immigrants aînés, la prévention de la maltraitance des aînés, la diffusion de l'information, la planification stratégique des services aux aînés, les centres pour aînés et les ressources requises par une ville-amie des aînés.

Sources : Ville d'Edmonton - <http://www.edmonton.ca>; Edmonton Seniors: A Portrait, Seniors Declaration: City of Edmonton; Edmonton Seniors Coordinating Council; 'Vision for an Age-friendly Edmonton Action Plan'

PORTRAIT DE COLLECTIVITÉ 7

Ville de Regina (Saskatchewan)



REGINA EST EN VOIE D'ADOPTER UN NOUVEAU PLAN DIRECTEUR OFFICIEL QUI ORIENTERA SA CROISSANCE TERRITORIALE, SES SERVICES MUNICIPAUX, SA GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SON DÉVELOPPEMENT SOCIOCULTUREL AU COURS DES 25 PROCHAINES ANNÉES.

Les priorités de la collectivité comprennent le soutien à la diversité du choix de logements afin que Regina soit une ville accueillante pour les personnes de tous âges, ainsi que des mesures pour que les personnes de toutes les capacités puissent se déplacer en mode de transport collectif vers l'endroit de leur choix ou choisir toute forme de transport actif. Parallèlement à l'élaboration du plan directeur officiel, un plan directeur des transports et une stratégie du logement sont en préparation. Ces deux derniers documents détermineront comment les résidents de Regina – y compris les aînés – vivront dans leur collectivité.

L'étude sur la population prioritaire des aînés de la Ville de Regina est un intrant majeur de ce processus de planification. Cette étude contextuelle a été commandée en vue de l'élaboration du plan directeur officiel après qu'il soit apparu que les aînés constituent un groupe d'âge important et en croissance dans Regina. L'étude met en évidence les caractéristiques socioéconomiques des aînés de Regina, prévoit le nombre d'aînés qui vivront à Regina à l'avenir et fait l'inventaire des ouvrages sur le vieillissement actif et le vieillissement à domicile. La Ville a demandé aux aînés d'y réagir afin de l'aider à cerner d'autres enjeux d'importance. Les aînés continueront d'être consultés et invités à participer à l'élaboration du plan de la collectivité de Regina.

Sources : Ville de Regina - <http://www.regina.ca>; Regina City Priority Population Study on Seniors

PORTRAIT DE COLLECTIVITÉ 8

Ville de London (Ontario)



EN 2010, LONDON A ÉTÉ LA PREMIÈRE MUNICIPALITÉ CANADIENNE À JOINDRE LES RANGS DU RÉSEAU MONDIAL DES VILLES-AMIES DES ÂNÉS DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ. MÊME SI L'ÂGE MÉDIAN DE LA POPULATION DE LONDON (39,3 ANS) EST LÉGÈREMENT INFÉRIEUR À LA MOYENNE CANADIENNE, LA VILLE A ÉTÉ À L'AVANT-GARDE DE LA MISE EN ŒUVRE DES LIGNES DIRECTRICES DE L'OMS ET ELLE POURSUIT TOUJOURS SON AMÉLIORATION CONTINUE EN SOLLICITANT LES COMMENTAIRES DES ÂNÉS.

En 2005, les services communautaires de London ont collaboré avec des aînés, des groupes communautaires et des fournisseurs de services à l'élaboration d'un plan d'action de la collectivité pour les aînés. L'un des premiers au pays, ce plan établit le contexte de la population d'aînés, résume les résultats des groupes cibles, identifie les priorités et recommande les prochaines étapes à entreprendre. En 2009, le groupe de travail pour London ville-amie des aînés a organisé une conférence sur le sujet afin d'obtenir les commentaires des résidents sur ce qui fonctionne bien et sur ce qu'il y aurait lieu d'améliorer.

Le groupe de travail a découvert que la majorité des adultes plus âgés estiment que London est une collectivité accueillante pour les retraités - 9 répondants sur 10 ayant jugé leur logement actuel comme étant à la fois confortable et abordable. La plupart des préoccupations se rapportaient à l'accès à un médecin de famille et aux coûts des soins à domicile. Même si les soins de santé ne relèvent pas des municipalités, London fait la promotion de la santé mentale des aînés en soutenant financièrement des centres pour aînés. Facteur important de l'engagement social des aînés de London, les centres proposent diverses activités sociales et récréatives aux résidents âgés de 55 ans et plus.

Sources : Ville de London <http://www.london.ca>; *Working Together to Support London's Seniors: Community Action Plan (2005)*; *Age-Friendly London: Report to the Community (2010)*

PORTRAIT DE COLLECTIVITÉ 9

Région de Waterloo (Ontario)



EN JANVIER 2012, LA VILLE DE WATERLOO DEVENAIT LA HUITIÈME VILLE CANADIENNE À ÊTRE RECONNUE PAR L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ COMME UNE COLLECTIVITÉ-AMIE DES AÎNÉS. LA POPULATION D'AÎNÉS DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE WATERLOO A AUGMENTÉ RÉGULIÈREMENT AU COURS DE LA DERNIÈRE DÉCENNIE, PASSANT DE 11,2 % DE LA POPULATION TOTALE EN 2001 À 12,5 % EN 2011. LA RÉGION S'EST ENGAGÉE À COLLABORER AVEC SES PARTENAIRES COMMUNAUTAIRES À L'ÉLABORATION D'UN PLAN VISANT UNE AMÉLIORATION CONTINUE DES SERVICES ET DES INFRASTRUCTURES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES AÎNÉS.

La Région de Waterloo collabore actuellement avec un comité consultatif d'aînés à l'élaboration d'une stratégie favorable aux aînés qui doit paraître en 2014 et intégrer les données provenant de la consultation de tous les comités d'aînés de la Région. Aujourd'hui, la Région de Waterloo soutient l'offre de logements pour des aînés à divers stades d'autonomie. Parmi ces installations, on compte la Sunnyside Home, un centre de soins à long terme à but non lucratif accueillant plus de 250 résidents. Le complexe de Sunnyside offre aussi des services de convalescence, des soins de répit et des logements subventionnés disposant de soutien à l'autonomie. La Région apporte aussi son soutien au moyen de programmes communautaires comme un programme d'hébergement de jour, de soirée ou de nuit pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Sources : Région de Waterloo - <http://www.regionofwaterloo.ca>; The Record; Social Services Department website

PORTRAIT DE COLLECTIVITÉ 10

Région de Halton (Ontario)



LA RÉGION DE HALTON EST EN TRAIN DE CONCEVOIR UNE VASTE STRATÉGIE À L'INTENTION DES AÎNÉS. EN 2010, LE COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX AÎNÉS DE LA RÉGION DE HALTON A CONSULTÉ DES GROUPES D'AÎNÉS SUR LES CARACTÉRISTIQUES D'UNE COLLECTIVITÉ-AMIE DES AÎNÉS : AUTOMOBILE ET TRANSPORT COLLECTIF, CHOIX DE LOGEMENT, BÂTIMENTS ET ESPACES EXTÉRIEURS, PARTICIPATION CITOYENNE, EMPLOI ET BÉNÉVOLAT, SOUTIEN COMMUNAUTAIRE ET SERVICES DE SANTÉ AUX AÎNÉS, LOISIRS ET ACTIVITÉS SOCIALES, ACCÈS À L'INFORMATION, ETC.

En juin 2011, le comité consultatif des services aux aînés a organisé un forum communautaire pour partager les résultats de cette consultation et recueillir d'autres commentaires des aînés et des autres parties prenantes de la Région de Halton. La préoccupation la plus souvent mentionnée par les aînés est la difficulté de bien vivre les changements. Ces changements sont nombreux : nouvelle culture et nouvel environnement, nouveau logement, nouvelles conditions de vie, moindre degré de mobilité, d'activité et de santé, nouveaux cercles d'amis, moindre autonomie (par ex. conduite de l'automobile).

Dans l'élaboration de cette stratégie, l'étude sur les collectivités-amies des aînés permettra d'éclairer le conseil régional de Halton, de faire entendre la voix des aînés et d'examiner ce qui fonctionne et ce qui pourrait être amélioré.

Sources : Région de Halton - <http://www.halton.ca>; Halton's Age-Friendly Communities Project

PORTRAIT DE COLLECTIVITÉ 11

Région de Peel (Ontario)



DANS SON PROCESSUS DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE, LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE PEEL A CIBLÉ LES 24 PRIORITÉS DU PRÉSENT MANDAT DU CONSEIL MUNICIPAL (2010-2014). CINQ DE CES PRIORITÉS VISENT LA PLANIFICATION ET LA GESTION DES BESOINS DE LA POPULATION VIEILLISSANTE DE LA RÉGION DE PEEL.

1. Évaluer les incidences du vieillissement de la population sur les services offerts afin d'établir le niveau et la répartition des services régionaux nécessaires pour répondre aux besoins de la collectivité. Elles sont résumées ci-dessous. Les recherches et les analyses réalisées par la Région, de même que la participation de ses partenaires du réseau de la santé, permettront d'éclairer les prises de décision et les activités de promotion des intérêts à l'échelle régionale.
2. Évaluer la faisabilité de stratégies et de partenariats communautaires paramédicaux afin de réduire les déplacements inutiles vers les hôpitaux locaux. La Région de Peel examine les programmes paramédicaux d'autres municipalités tout en évaluant les besoins actuels et futurs de sa collectivité. Un programme de services paramédicaux communautaires ou un projet de changement de processus de gestion sera mis à l'essai pour valider l'efficacité d'une réduction des déplacements inutiles.
3. Augmenter l'offre de logements convenables afin de répondre aux besoins de logement des résidents de Peel. La Région de Peel s'est engagée à intégrer les besoins des aînés à la planification de ses programmes et de ses services. Comme l'exige la stratégie provinciale de logement abordable à long terme, la Région élabore un plan sur le logement et l'itinérance qui accordera une place importante aux besoins des aînés. Elle compte aussi d'autres éléments importants, comme la stratégie de logement de la Région de Peel (2010) et un plan d'investissement dans le logement (2011-2031).

PORTRAIT DE COLLECTIVITÉ 11

Région de Peel (Ontario)



4. Accroître la capacité (nombre de déplacements) des services de transport adapté. Les services de transport adapté proposent une grande variété de mesures réceptives, personnalisées et soutenues par la collectivité qui permettent d'alléger les problèmes de mobilité des résidents de Peel, notamment de ses aînés de plus en plus nombreux. Une modernisation des services et de nouveaux projets sont prévus ou en cours afin que les services de transport adapté de la Région continuent de répondre aux besoins de la population. Ces nouvelles mesures comprennent un service de déplacement direct, une mise à jour du plan directeur du transport adapté, des améliorations technologiques et une nouvelle politique sur les déplacements interrégionaux.
5. Renforcer les capacités de la collectivité en soutenant le travail des groupes et organismes communautaires. La Région de Peel soutient plusieurs groupes, organismes et programmes visant directement les aînés, notamment le Peel Seniors Portal (Portail des aînés de Peel), le Project Lifesaver Peel (Projet Bouée de sauvetage de Peel), le Peel Elder Abuse Prevention Network (Réseau de prévention de la maltraitance à l'endroit des aînés) et la Coalition of Agencies Serving Immigrant Seniors (Coalition des agences au service des aînés immigrants).

Sources : Région de Peel - <http://www.peelregion.ca>; Peel Region Term of Council Priorities, 2011-2014

PORTRAIT DE COLLECTIVITÉ 12

Ville de Toronto (Ontario)



LE 14 JUIN 2011, LE CONSEIL MUNICIPAL DE TORONTO A DEMANDÉ AU PERSONNEL MUNICIPAL D'ÉLABORER UNE STRATÉGIE POUR LES AÎNÉS EN S'INSPIRANT DES MESURES DÉJÀ PRISES PAR LA MUNICIPALITÉ ET SES PARTENAIRES, DES RECHERCHES RÉCENTES ET DES PRATIQUES EXEMPLAIRES. EN MATIÈRE DE PARTICIPATION CITOYENNE, UNE STRATÉGIE A ÉTÉ ÉLABORÉE DANS LE BUT D'IDENTIFIER LES ENJEUX ACTUELS AUXQUELS FONT FACE LES AÎNÉS DE TORONTO.

La stratégie pour les aînés doit être soumise au conseil municipal de Toronto au printemps de 2013. Outre cette stratégie, Toronto soutient les projets majeurs suivants :

- un nombre grandissant de programmes élaborés par les services médicaux d'urgence de Toronto directement pour les aînés afin de réduire le temps d'hospitalisation et de hâter le retour à la maison;
- un plan d'action pour favoriser les déplacements à pied dans la ville au moyen d'affiches plus grandes et plus faciles à lire, ainsi que d'un plus grand nombre d'entrées charretières et de bancs publics;
- visites amicales et préventives gratuites aux aînés vulnérables, transport gratuit en soirée et les fins de semaine, livraison d'épicerie, enlèvement de la neige et entretien de la pelouse à petits prix;
- élaboration d'un guide des services aux aînés de Toronto portant sur le logement et les programmes d'aide au logement (y compris la prévention des évictions), les services de santé (repas, appareils fonctionnels, santé mentale et dépendances), les activités de loisirs, de même que l'aide juridique et financière. Le guide doit paraître en 2013 en version papier et en ligne;
- remplacement du parc vieillissant de tramways non adaptés par de nouveaux véhicules à plancher surbaissé à compter de 2014. Le parc sera remplacé au complet d'ici 2019;

PORTRAIT DE COLLECTIVITÉ 12

Ville de Toronto (Ontario)



- divers documents amis des aînés disponibles dans les bibliothèques publiques, notamment des livres en gros caractères, des livres audio et des livres numériques. Les aînés qui ne peuvent se rendre à la bibliothèque pendant une période de trois mois ou plus peuvent obtenir une livraison gratuite à domicile;
- lignes directrices destinées aux promoteurs immobiliers pour la conception de logements adaptés permettant un vieillissement à domicile en tenant compte des besoins de locataires qui deviendront des aînés et qui devront apporter des modifications pour vivre d'une manière autonome;
- utilisation depuis 2009 d'une liste de vérification des besoins des aînés pour l'évaluation des politiques, programmes et procédures de la Toronto Community Housing (Logements communautaires de Toronto);
- un plan quinquennal des services de loisirs devait être soumis au conseil municipal au début de 2013. Ce plan doit orienter la planification, l'ordre des priorités et les décisions du service des parcs et des loisirs en tenant compte des groupes d'âge prioritaires, notamment les aînés;
- élargissement du programme municipal Homemakers and Nurses Services (Entretien et services infirmiers) qui permet aux aînés de vieillir à domicile dans leur collectivité et du programme de soutien comportemental, qui soutient les familles et les aidants aux prises avec des problèmes de démence, de maladie mentale, de dépendance et d'autres troubles neurologiques, que ce soit à domicile, dans un centre de soins de longue durée ou ailleurs.

Sources : Ville de Toronto - <http://www.toronto.ca>; Council direction related to the development of a Seniors Strategy; Toronto Seniors Strategy

PORTRAIT DE COLLECTIVITÉ 13

Région de York (Ontario)



P ARMI LES MUNICIPALITÉS URBAINES D'ONTARIO, LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE YORK CONNAÎT L'UNE DES PLUS FORTES CROISSANCES DE SA POPULATION D'AÎNÉS. LE GOUVERNEMENT RÉGIONAL PRÉVOIT QUE LE NOMBRE D'AÎNÉS AURA PLUS QUE DOUBLÉ D'ICI 20 ANS. EN OUTRE, AU COURS DES DIX PROCHAINES ANNÉES, ENTRE 100 000 ET 150 000 MEMBRES DE LA POPULATION ACTIVE DE LA RÉGION ATTEINDRONT L'ÂGE DE LA RETRAITE.

Prévoyant d'éventuelles pénuries de main-d'œuvre, la Région de York a entrepris une étude sur le vieillissement de la main-d'œuvre pour en évaluer les effets sur l'économie locale. L'étude a permis de cerner les secteurs de pénurie de main-d'œuvre, les tendances des départs à la retraite, les plans d'une seconde carrière pour les travailleurs plus âgés et les pratiques de planification de la main-d'œuvre en usage parmi les employeurs. Les résultats de l'étude figurent dans le guide *Beyond the Boomers: An Employer's Guide to the Labour Force Shortage (Après les baby-boomers - Un guide de gestion de la pénurie de main-d'œuvre destiné aux employeurs)*. Ce document propose des outils et des ressources pour aider les employeurs à conserver une main-d'œuvre de qualité, à maintenir la compétitivité de l'industrie et à offrir des emplois aux aînés qui souhaitent demeurer actifs.

Las Région de York a aussi adopté une stratégie visant le vieillissement en santé des aînés de sa collectivité. Ce document énonce les principes devant gouverner l'élaboration et l'offre de services de santé publique destinés aux adultes de 55 ans et plus. La stratégie visant le vieillissement en santé des aînés adopte une démarche de santé publique axée sur l'amélioration du bien-être à toutes les tranches d'âge, la réduction des inégalités en matière de santé et le soutien de la résilience. D'autres stratégies majeures orientent les mesures de vieillissement à domicile et de prévention des maladies chroniques, de l'invalidité et des chutes en encourageant une vie plus active.

Sources : Région de York - <http://www.york.ca>; *Healthy Aging Strategy for Older Adults in York Region*; *Beyond the Boomers: A York Region Employer's Guide to the Labour Force Shortage*

PORTRAIT DE COLLECTIVITÉ 14

Région de Durham (Ontario)



AU COURS DE LA DERNIÈRE DÉCENNIE, LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE DURHAM A POURSUIVI LA MISE À JOUR DE SON PLAN D'AMÉNAGEMENT AFIN DE DEVENIR UNE COLLECTIVITÉ DURABLE, COMPLÈTE ET EN SANTÉ RÉPONDANT AUX BESOINS DE TOUS SES RÉSIDENTS, Y COMPRIS CEUX DES AÎNÉS.

Durham a entre autres fait preuve de leadership dans le domaine du transport collectif adapté. La DRT (Durham Region Transit/Société de transport de Durham) gère un réseau de transport collectif intégré qui offre le transport par autobus conventionnel ou communautaire dans toutes les municipalités locales. Les services spécialisés de la DRT offrent un service porte-à-porte aux résidents admissibles invalides et aux aînés ayant des problèmes de mobilité. La DRT transporte chaque année quelque 375 000 aînés et 450 000 invalides, ce qui représente près de 10 % de ses usagers, en plus des 165 000 clients annuels de ses services spécialisés.

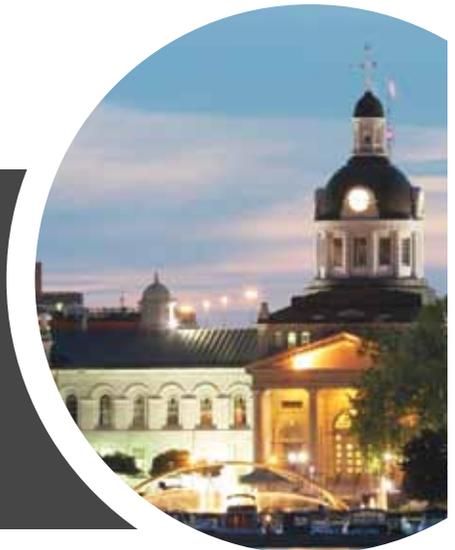
La Région de Durham entend en outre mieux répondre aux besoins de logement de ses aînés actuels et futurs. La Région a récemment réalisé une étude des besoins pour des logements abordables et adaptés, ce qui lui a permis de découvrir que, si les préretraités sont satisfaits de leur logement, la demande est de plus en plus grande pour des logements plus petits et plus abordables. Le gouvernement régional met en œuvre des politiques afin que de tels logements soient situés à proximité des services sociaux, de loisirs et de soutien. Outre la construction de nouveaux logements, la Région poursuit aussi l'objectif d'améliorer l'accès aux services et au financement en vue d'adapter les logements aux exigences du vieillissement à domicile.

La Région de Durham est responsable de 93 projets comptant 6 374 logements sociaux. Ces projets sont administrés par la corporation locale d'habitation de la Région de Durham, trois fournisseurs de logements municipaux, 28 sociétés privées de logement à but non lucratif et 13 coopératives d'habitation à but non lucratif. La plupart des logements sociaux de Durham sont destinés à des aînés ou à des familles ayant besoin de deux chambres à coucher ou plus. Des fonds supplémentaires ont été engagés pour la construction d'une nouvelle résidence pour aînés de 139 logements à Whitby. La résidence offrira un milieu de vie sans obstacle aux aînés et aux invalides moyennant un loyer représentant 80 % ou moins de la moyenne du marché établie par la SCHL.

Sources : Région de Durham - <http://www.durham.ca>; *Growing Together. Durham Region Strategic Plan 2009-2014*; *Durham Region Housing Review*

PORTRAIT DE COLLECTIVITÉ 15

Ville de Kingston (Ontario)



À LA FIN DE 2011, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE KINGSTON A DEMANDÉ À UN COMITÉ CONSULTATIF D'AÎNÉS D'ÉLABORER UN PLAN MUNICIPAL EN S'INSPIRANT DES ORIENTATIONS DU PROGRAMME DES VILLES-AMIES DES AÎNÉS DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ. KINGSTON EST DEVENUE MEMBRE DU RÉSEAU MONDIAL OMS DES VILLES ET DES COMMUNAUTÉS AMIES DES AÎNÉS EN 2012.

Le personnel municipal a dressé un portrait des adultes plus âgés afin de capter les données sociodémographiques relatives aux aînés de Kingston. En considérant le groupe d'âge de 45 à 65 ans, on constate qu'environ 44 % de la population de Kingston fait déjà partie ou fera partie d'ici dix ans du groupe des aînés.

Dans la préparation de ce rapport, le comité consultatif d'aînés a respecté le protocole de l'OMS qui recommande une démarche locale allant de la base vers le sommet. Le processus a notamment permis d'identifier les quatre thèmes suivants.

- « Nous voulons demeurer dans notre maison. »
- « Nous voulons participer activement à la collectivité de Kingston. »
- « Nous voulons savoir ce qui se passe et où trouver de l'aide au besoin. »
- « Nous voulons être respectés. »

Le rapport du comité consultatif propose 57 recommandations couvrant les huit domaines de la vie communautaire ciblés dans le programme des villes-amies des aînés de l'OMS. Les recommandations portent sur les infrastructures, les programmes et les services municipaux, mais aussi sur les partenariats suggérés avec des entreprises et des organismes communautaires. Dans les prochaines étapes, la Ville élaborera un plan d'action triennal qui sera adopté par le conseil municipal et soumis à l'OMS pour examen et accord.

Sources : Ville de Kingston - <http://www.cityofkingston.ca>; Kingston's Strategic Plan 2011-2014; Senior's Advisory Committee

PORTRAIT DE COLLECTIVITÉ 16

Ville d'Ottawa (Ontario)



LA VILLE D'OTTAWA EST RÉCEMMENT DEVENUE MEMBRE DU RÉSEAU MONDIAL DES VILLES ET DES COMMUNAUTÉS AMIES DES AÎNÉS DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ. LES AÎNÉS CONSTITUENT À OTTAWA L'UN DES GROUPES EN PLUS FORTE CROISSANCE. D'ICI 2031, PLUS DE 20 % DES RÉSIDENTS AURONT PLUS DE 65 ANS, ALORS QUE CETTE PROPORTION N'ÉTAIT QUE DE 13 % EN 2011.

En 2009, le conseil municipal a commandé l'élaboration d'un plan pour les aînés afin de rendre les installations, les programmes et les services municipaux plus accessibles et mieux adaptés aux besoins spécifiques des aînés. Le plan pour les aînés s'inspire du programme des villes-amies des aînés de l'OMS et respecte les orientations du Conseil sur le vieillissement d'Ottawa ville-amie des aînés.

En octobre 2012, le conseil municipal d'Ottawa a adopté le plan pour les aînés qui recommande 74 mesures concrètes qui doivent être mises en œuvre d'ici la fin de 2014. Ces mesures sont réparties dans les huit domaines du programme des villes-amies des aînés de l'OMS. Le plan pour les aînés recommande notamment les actions suivantes :

- améliorer l'accès des aînés vulnérables et à faible revenu aux services de santé, dentaires et sociaux;
- former des membres de la collectivité pour dépister les aînés qui semblent isolés et les aiguiller vers des services appropriés;
- fournir des examens dentaires et des services d'éducation aux personnes âgées;
- améliorer les activités et initiatives de promotion et d'éducation;
- produire un guide des programmes sociaux, récréatifs et culturels;
- mettre de l'avant un programme de formation en réanimation cardio-respiratoire s'adressant aux personnes âgées;
- élaborer et diffuser un guide d'informatique et d'utilisation sûre d'Internet à l'intention des aînés;
- installer des signaux pour piétons à d'autres intersections en particulier;
- installer davantage de bancs dans les parcs, sur les rues et dans les sentiers pédestres municipaux.

La Ville d'Ottawa et le Conseil sur le vieillissement d'Ottawa ville-amie des aînés déposeront à l'automne de 2013 un plan d'action communautaire conjoint à l'Organisation mondiale de la Santé. Il s'agit d'une condition pour demeurer membre du Réseau mondial des villes et des communautés amies des aînés. Le plan communautaire intégrera les mesures proposées par le plan pour les aînés, ainsi que d'autres mesures collectives élaborées à la suite d'une consultation.

PORTRAIT DE COLLECTIVITÉ 17

Ville de Gatineau (Québec)



LES AÎNÉS REPRÉSENTAIENT PRÈS DE 12 % DE LA POPULATION DE GATINEAU EN 2011 ET, AU COURS DES 20 DERNIÈRES ANNÉES, LE GROUPE DES 65 ANS ET PLUS Y A CONNU LA CROISSANCE LA PLUS RAPIDE DE TOUTES LES COLLECTIVITÉS PARTICIPANT AU SRQDV. LA VILLE DE GATINEAU A AGI EN PRENANT DES MESURES POUR QUE LES AÎNÉS PUISSENT VIEILLIR À DOMICILE DANS LEUR COLLECTIVITÉ.

Les mesures suivantes découlent des politiques municipales officielles sur la famille (2005), l'habitation (2006) et le développement social (2010). La démarche originale de Gatineau est multisectorielle et consultative. Elle accorde la priorité à la famille, y compris les aînés, au sein de la collectivité pour accroître la qualité de vie de toutes les strates socioéconomiques.

Depuis l'automne de 2009, Gatineau s'efforce de devenir une ville-amie des aînés telle que définie par l'Organisation mondiale de la Santé. Mettant l'accent sur ses résidents de 50 ans et plus, la Ville de Gatineau a mené en 2011 une enquête diagnostique comprenant un relevé des services offerts aux aînés et une analyse de leurs besoins. Les prochaines étapes comprendront la diffusion de l'information et l'élaboration d'un plan d'action triennal.

Le programme pour la famille et les aînés découlant de la politique familiale témoigne de l'importance accordée aux aînés par la Ville de Gatineau. La commission des aînés de la municipalité a recommandé au conseil municipal de relever deux grands défis : accroître la participation des aînés aux activités citoyennes et combattre la discrimination fondée sur l'âge.

PORTRAIT DE COLLECTIVITÉ 17

Ville de Gatineau (Québec)



Le programme Pair est un service personnalisé d'appels automatisés qui communique avec les aînés pour s'assurer de leur bon état de santé. Les abonnés reçoivent ces appels à des heures prédéterminées. Si l'abonné ne répond pas, une alerte est lancée. Une vérification est enclenchée par les responsables du système afin de vérifier si l'abonné est en détresse. Ce service est offert gratuitement.

Le programme de Logements adaptés pour aînés autonomes offre une aide financière pouvant atteindre 3 500 \$ aux aînés (65 ans et plus) à faible revenu qui doivent apporter des modifications mineures à leur résidence. Le programme vise à permettre aux aînés de continuer à habiter leur domicile de façon autonome et en se sentant davantage en sûreté.

Le programme de logement abordable pour les aînés, offert dans le cadre du programme AccèsLogis Québec, permet la construction de logements abordables par des organismes à but non lucratif et des coopératives d'habitation afin de répondre aux besoins des personnes et des ménages à faible revenu ayant des besoins de logement particuliers. Les données municipales révèlent que, depuis 2002, 24 % des logements construits à Gatineau avec l'aide d'AccèsLogis l'ont été au bénéfice des aînés.

Enfin, la Ville de Gatineau a autorisé l'aménagement de logements secondaires sur les terrains de résidences unifamiliales. Cette décision visait à permettre aux aînés de vivre plus longtemps près de leur famille.

Sources : Ville de Gatineau - <http://www.gatineau.ca>; Family Policy (2005); Housing Policy (2006); Social Development Policy (2010)

RÉSUMÉ



Ce premier rapport d'une série intitulée *Le vieillissement de la population canadienne* fait état des transformations et des tendances démographiques associées au vieillissement de la population canadienne. Il montre comment les municipalités du Canada gèrent les défis et les occasions que présentent ces tendances en mettant en œuvre une grande variété de mesures. La série *Le vieillissement de la population canadienne* place les municipalités au cœur de la transformation démographique qui se manifeste partout au pays en soulignant le rôle proactif joué par les gouvernements municipaux du Canada pour prévoir et gérer correctement cette évolution démographique.

Les tendances démographiques présentées dans la section 1 du rapport démontrent que la population canadienne vieillit rapidement et que le phénomène s'accélérera avec l'arrivée des baby-boomers à l'âge de la retraite. Au cours de la dernière décennie, l'augmentation du nombre d'aînés a été plus rapide dans les collectivités participant au SRQDV que dans l'ensemble du Canada. Les tendances démographiques suivantes sont aussi liées au vieillissement de la population :

- la hausse de la population âgée est disproportionnellement plus évidente dans les grandes zones urbaines participant au SRQDV;
- l'indice de remplacement de la main-d'œuvre a reculé de façon considérable au cours de la dernière décennie dans toutes les collectivités participant au SRQDV;
- l'immigration joue un rôle tampon en ralentissant la baisse de l'indice de remplacement de la main-d'œuvre.

S'appuyant sur les données du Recensement de la population et de l'Enquête sur la santé dans les

collectivités canadiennes de 2011, les indicateurs et les analyses de la section 2 du rapport donnent un aperçu des grands thèmes que sont le logement, les transports et les loisirs. Sans surprise, les aînés vivant dans les collectivités participant au SRQDV sont beaucoup plus exposés que le reste de la population à vivre seuls et dans des logements collectifs comme des résidences pour aînés. Par ailleurs, alors que les aînés sont plus susceptibles d'être propriétaires d'une maison et de dépenser moins pour le logement, ils ont aussi davantage tendance à connaître un besoin impérieux de logement. Les données présentées dans cette section indiquent également que les aînés vivant dans les collectivités participant au SRQDV sont en moyenne moins actifs physiquement que ceux en âge de travailler. Ces sujets seront abordés plus en détail dans les prochains rapports de la série *Le vieillissement de la population canadienne*, grâce à l'analyse de nouvelles données provenant de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, que Statistique Canada doit rendre publique en août 2013, ainsi que d'études de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

La dernière section du rapport fait état des mesures novatrices et diverses que les gouvernements municipaux du Canada ont prises pour devenir des villes et des collectivités amies des aînés. Des politiques, des programmes et des services municipaux permettent aux aînés de rester dans la collectivité de leur choix, de rester actifs et d'éviter l'isolement social. Des initiatives municipales rendent les logements plus abordables et mieux adaptés aux besoins des aînés. Des investissements municipaux soutiennent le transport actif, l'accès au transport collectif et les loisirs actifs, contribuant ainsi au mieux-être des aînés et au dynamisme des économies locales.

- i Selon le scénario de croissance moyenne de Statistique Canada (2010), *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires*, Statistique Canada, Ottawa, <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/100526/dq100526b-eng.htm>.
- ii <http://www.servicecanada.gc.ca/fra/sc/sv/pension/securitedelaviellee.shtml>.
- iii <http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/102/cst01/health26-fra.htm>.
- iv Source: http://www.who.int/ageing/active_ageing/en/index.html.
- v Sources : Agence de la santé publique du Canada, *Collectivités-amies des aînés*, disponible au <http://www.phac-aspc.gc.ca/seniors-aines/publications/public/index-fra.php>; Organisation mondiale de la Santé, *Global Age-Friendly Cities: A Guide* (2007).
- vi Carstairs, S. et Keon, W. J. (2009), Le vieillissement de la population, un phénomène à valoriser, Comité sénatorial spécial sur le vieillissement.
- vii Statistique Canada, Le Quotidien, *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires*, 26 mai 2010.
- viii <http://www.oecd.org/els/healthpoliciesanddata/47884543.pdf>, voir la figure 2.2
- ix L'Observateur économique canadien, section 3, *La population active canadienne : tendances projetées à l'horizon 2031, août 2011*.
- x Programme de priorités pour le Canada, *Vieillesse démographique*, septembre 2008, pp. 2-3.
- xi Weeks, L. E., Branton, O. et Nilsson, T. (2005), "The Influence of the Family on the Future Housing Preferences of Seniors in Canada," *Housing, Care and Support* 8 (2), pp. 29-40.
- xii Source: http://whqlibdoc.who.int/hq/2002/WHO_NMH_NPH_02.8.pdf, p. 27.
- xiii Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), 2010, *Série sur le logement selon les données du Recensement de 2006 : Numéro 10 – Conditions de logement des aînés au Canada*.
- xiv Plus d'information dans le rapport En Bref 2012 du SRQDV, *Complet : tendances dans le logement locatif au Canada*.
- xv http://www.who.int/ageing/publications/Global_age_friendly_cities_Guide_English.pdf, Section 7, p. 30.
- xvi FCM, 2009, *Renforcer le filet social au Canada : le rôle des gouvernements municipaux*, Rapport thématique no 6.
- xvii 2012. *Complet : tendances dans le logement locatif au Canada*, Rapport En Bref 2012 du SRQDV.
- xxviii Buchanan, D., Tourigny-Rivard, M.-F., Cappeliez, P., Frank, C., Janiowski, P., Spanjevic, L. et al. (2006), National Guidelines for Seniors' Mental Health: The Assessment and Treatment of Depression, *Canadian Journal of Geriatrics*, 9 (Supplement 2), S52-S58.
- xxix Kovatch, S. et Kemp, G. (2010-04), Senior Nutrition – The Joy of Eating Well and Aging Well. Le 16 mars 2010, au http://www.helpguide.org/life/senior_nutrition.htm.
- xxx <http://benevoles.ca/content/le-benevolat-et-les-aines-rapport-final>
- xxxi U.S. Dept. of Health and Human Services (1996), *Physical Activity and Health: A Report of the Surgeon General*, Atlanta: Dept. Health and Human Services, Centers for Disease Control and Prevention, National Center for Chronic Disease Prevention and Health Promotion.
- xxxii Michael A. Kortt, Paul C. Langley, Emily R. Cox, A review of cost-of-illness studies on obesity, *Clinical Therapeutics*, Volume 20, Numéro 4, 1998, pp. 772-779.
- xxxiii Agence de la santé publique du Canada, *L'inactivité physique fait augmenter les coûts liés aux soins de santé au Canada*.
- xxxiv Ibid.
- xxxv Lui, C.-W., Everingham, J.-A., Warburton, J., Cuthill, M., et Bartlett, H. (1er septembre 2009), What makes a community age-friendly: A review of international literature. *Australasian Journal on Ageing*, 28, 3, pp. 116-121.
- xxxvi Sur la marche à pied : Saelens, B. E., et Handy, S. L. (2008), Built environment correlates of walking: a review. *Medicine and Science in Sports and Exercise*, 40, 7, pp. 550-566. Sur le vélo : Reynolds, C., Winters, M., Ries, F., et Gouge, B. (2010), Transport actif en région urbaine : avantages et risques pour la santé. Centre de collaboration nationale en santé environnementale.
- xxxvii Besser, L. M., et Dannenberg, A. L. (2005), Walking to public transit: steps to help meet physical activity recommendations, *American journal of preventive medicine*, 29(4), pp. 273-280.
- xxxviii Reynolds, C., Winters, M., Ries, F., et Gouge, B. (2010), *Transport actif en région urbaine : avantages et risques pour la santé*, Centre de collaboration nationale en santé environnementale.
- xxxix Kaczynski, A. T., et Henderson, K. A. (1er juillet 2008), Parks and recreation settings and active living: A review of associations with physical activity function and intensity, *Journal of Physical Activity and Health*, 5, 4, pp. 619-632.
- xxx L'information diffusée dans les portraits de collectivités provient de représentant de gouvernements municipaux participant au Système de rapports sur la qualité de vie. Des informations additionnelles à ce sujet sont disponibles en ligne à municipal.data.ca ou à fcm.ca/qolrs.

